La Lettre du Réseau Arbres Tropicaux

n° 9 et 10

Supplément à
SILVA
Arbres, Forêts et Sociétés

AVRIL 1989

Sommaire

Nouvelles du Réseau	2
Arbre du mois	
"L'Acacia nilotica"	4
Dossier Faune Sauvage	7
Rôle et fonction	8
Gestion :	
Comment faire ?	11
Exemples	13
Braconnage	15
Chasse :	
Enquête au Zaïre	20
Elevage :	
l'Aulacode	21
Ce qu'il ne faut pas faire !	22
Echos des Tropiques	23
En Bref	24
Formations	26
L'Arbre à Palabres	28

Ce supplément est destiné aux membres du Réseau "ARBRES TROPICAUX". Il est publié à l'initiative du Ministère de la Coopération et du Développement.

Nouvelles du Réseau "Arbres Tropicaux"

♦ Changement de Président

Monsieur Louis HUGUET, Président du réseau depuis son origine, a décidé de ne pas renouveler son mandat, pour 1989. Il souhaite en effet jouir de façon plus complète de sa retraite et nous le comprenons fort bien. Nous regrettons cependant son départ. M. HUGUET est l'un des plus prestigieux forestiers tropicaux français, et sa présence à la tête du Réseau Arbres Tropicaux a été extrêmement positive. Son dynamisme et son énergie ont été précieux pour tous : pour le secrétariat technique qu'il a conseillé, pour le Comité Technique dont il a su maîtriser et arbitrer les inévitables oppositions internes, enfin pour le réseau tout entier qui a reconnu en lui un pilote et un guide. Nous le remercions donc très sincèrement et lui souhaitons, ainsi qu'à son épouse, une longue et heureuse vie et l'assurons de notre sincère amitié.

Monsieur Charles GUILLERY, Ingénieur Général du Génie Rural des Eaux et des Forêts, a bien voulu accepter de prendre la charge de président de notre réseau. M. GUILLERY est un forestier dont la carrière s'est déroulée successivement en Afrique où il a séjourné plusieurs années, puis en France où il a été Directeur d'un Centre Régional de la Propriété Forestière (organisme chargé d'aider les propriétaires forestiers privés pour une meilleure gestion de leurs forêts), puis Directeur-adjoint du Service Forestier National.
Il est aujourd'hui membre du Conseil Général du Génie Rural des Eaux et des Forêts et dirige l'Inspection Générale de Coopération Technique du Ministère de l'Agriculture.
En outre, il a été récemment chargé du dossier de réorganisation de l'Enseignement Supérieur Forestier en France.

Monsieur GUILLERY est un forestier de grande expérience dont la clairvoyance, la sagesse et le dynamisme sont reconnus de tous.

Nous sommes extrêmement heureux de l'accueillir comme président et l'assurons de notre total engagement pour la réussite des objectifs du réseau.

♦ Après deux ans d'existence où en est-on ?

Dans son dernier éditorial, M. HUGUET dressait en quelques lignes un bilan jugé par lui "satisfaisant" des 2 premières années de vie du réseau.
Il est certain que beaucoup d'éléments positifs ont marqué la vie du réseau depuis son lancement. Je ne les mentionnerai pas une nouvelle fois. Mieux vaut insister encore sur les imperfections pour améliorer notre réseau.

Je reprendrai les quatre maîtres mots qui résument les objectifs du réseau : communiquer, informer, former, proposer.

COMMUNIQUER

C'est le fondement et la justification même de l'existence du réseau.

Certes le Comité Technique a réuni des personnes d'origines diverses. Mais la communication s'est-elle bien établie ?
Je ne le pense pas : l'ouverture vers l'extérieur pour l'accueil de nouveaux membres au sein du Comité Technique n'est pas suffisant.

Le Comité Technique n'est pas un club fermé de spécialistes. Il doit être un forum de contacts et d'échanges. La création de groupes de travail, ouverts largement à tous les volontaires, extérieurs au Comité Technique, en est l'illustration.
Il appartient aussi aux membres du Comité Technique de diffuser autour d'eux les idées, les projets et les actions du réseau pour que la qualité et l'efficacité en soit augmentée et pour que tout cela profite à un plus grand nombre.
Enfin, et surtout, la communication avec les pays du Sud : certes, nous avons envoyé des messages mais en avons-nous reçu ?

La communication, pour être vraie, ne doit pas se faire à sens unique. Elle doit procéder d'un échange. Il y a encore trop de "correspondants nationaux" qu'ils soient africains ou assistants techniques français qui n'ont pas saisi pleinement la dimension " échange" du réseau. Il ne s'agit pas de faire parvenir une information prédigérée et parachutée comme le ferait n'importe quelle revue. Il s'agit d'établir progressivement un courant d'idées entre tous les membres du réseau. C'est entre les pays, et au sein de chaque pays, que ce courant doit s'établir. Il doit relier aussi bien des personnes de

même qualification et fonction professionnelle que des personnes de formations différentes.
Je vous invite à relire souvent la définition des objectifs du réseau, dont la préoccupation majeur concerne l'avenir de l'arbre et de la forêt ainsi que leur intégration dans le développement social, culturel et économique des pays tropicaux.

INFORMER

Nous vivons dans un monde où les échanges d'informations semblent ne pas poser de problèmes tellement les moyens de diffusion sont nombreux : journaux, revues, radios, télévision, rapports... Et pourtant, en ce qui concerne les problèmes forestiers, on ne peut pas dire que tout soit parfait. Ceci pour deux raisons : la première est que les informations n'arrivent que dans les grandes villes, en des lieux bien précis (bibliothèques, directions de services, ambassades...), et ne parviennent généralement pas à ceux qui en ont réellement besoin. Quelles informations, techniques ou d'actualités forestières, parviennent à Podor, Kankan, Tombouctou, Bambari, Mouila ou Ouesso ?
La seconde raison, est que les informations sont rarement adaptées aux besoins des gens qui les reçoivent. Ceux qui travaillent sur le terrain, dans le domaine des arbres et des forêts ont besoin de disposer d'informations concrètes, pratiques et directement utilisables dans leur travail quotidien, et ont besoin d'apprendre ce qui se passe par ailleurs pour savoir comment d'autres résolvent leurs propres problèmes.
Jusqu'ici le réseau n'a rempli qu'imparfaitement son rôle. Tout d'abord, parce que les institutions, membres du réseau, qui détiennent l'information (CIRAD, AFVP, etc...), ne la diffusent pas suffisamment.

FORMER

Il ne s'agit pas de se substituer à ceux dont la tâche est spécifiquement de former et d'apprendre aux autres. Mais nous souhaitons utiliser la communication et l'information pour assurer une formation continue et une actualisation du savoir de chacun.
Les moyens sont multiples : informations écrites, stages, voyages d'étude, séminaires et ateliers de travail. Jusqu'à présent, le réseau a fait peu de choses en dehors de ce voyage d'étude, fort réussi, au Sénégal. Mais nous travaillons depuis peu à élargir ce domaine.

PROPOSER

Le réseau est un outil de réflexion et un lieu de proposition de politiques et d'actions pour les autorités responsables, en particulier le Ministère Français de la Coopération et du Développement. Beaucoup reste à faire dans ce domaine, et la création récente de groupes de travail est de nature à le favoriser.

Récemment, trois groupes de travail ont été mis en place par le Réseau ARBRES TROPICAUX, sur les thèmes suivants :
- l'arbre dans l'aménagement des zones sèches.
- la conservation et la gestion des forêts humides.
- comment enrayer la destruction des forêts denses humides ?

L'objectif de ces groupes de travail n'est pas d'apporter des réponses définitives, ni des recettes, mais d'ouvrir le débat sur ces thèmes particuliers, d'engager des réflexions, d'approfondir des idées afin d'aboutir à des propositions concrètes et réalistes.

Ainsi, le Réseau ARBRES TROPICAUX a beaucoup à faire. Son programme et ses ambitions peuvent être résumés par la formule suivante :
"Communiquer pour informer, apprendre et réfléchir".
La réussite de cette entreprise dépend de l'intensité, de la qualité et de la constante de **PARTICIPATION** de tous.

Jean CLEMENT

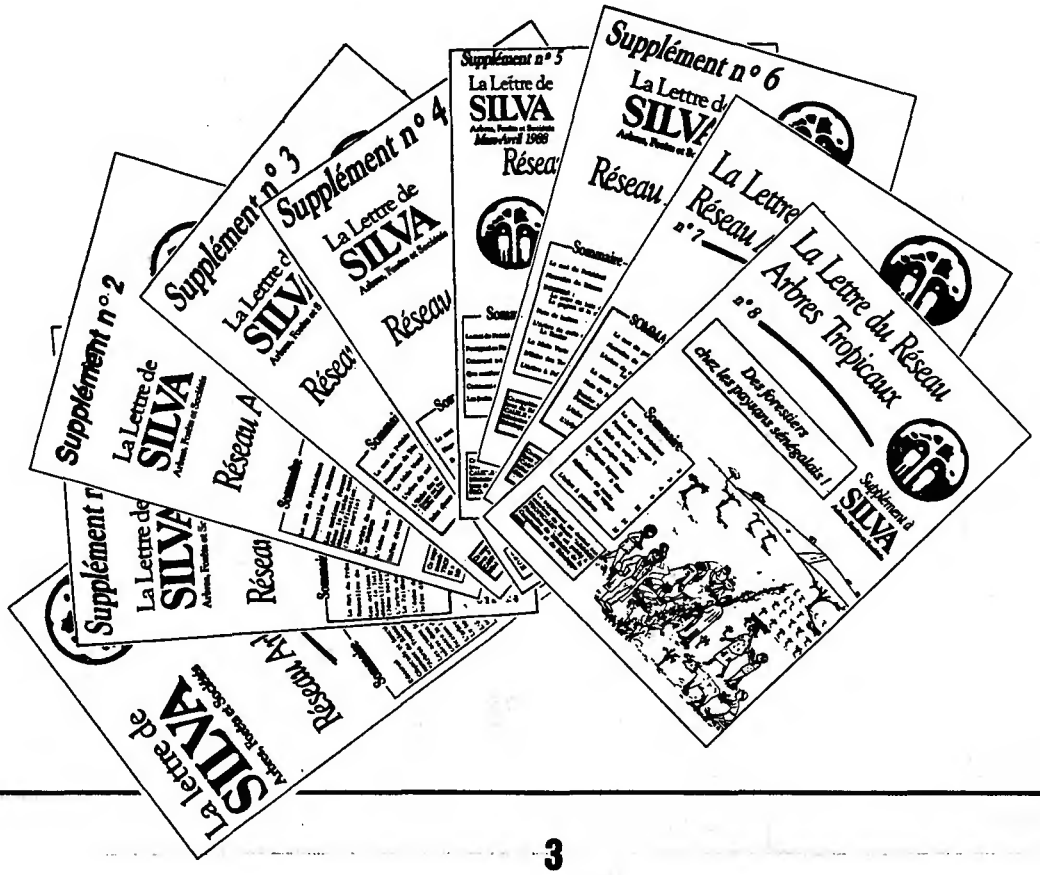

L'ACACIA NILOTICA

SYNONYMES : *Acacia scorpioïdes, Acacia arabica, Mimosa nilotica ou scorpioïdes.*

L'acacia nilotica est l'un des acacias africains dont la dénomination et la subdivision en sous-espèces et variétés ont causé un grand nombre de divergences qui persistent encore.

FAMILLE : Mimosacée.

DISTRIBUTION

L'*Acacia nilotica* est une espèce Sahélo-Soudanienne, à distribution irrégulière. On la trouve dans tout le Sahel et la savane soudanienne, de la côte atlantique (Sénégal) jusqu'à l'Afrique Orientale (Soudan), l'Egypte, la péninsule arabique et l'Inde.

DESCRIPTION

Acacia nilotica regroupe plusieurs variétés dont trois sont ici traitées ensemble :

- *Acacia nilotica* var. *adansonii*, ou *adstringens* (Guill. et Perrott.)
- *Acacia nilotica* var. *tomentosa* (Benth)
- *Acacia nilotica* var. *nilotica*

Ces trois variétés ne se distinguent pratiquement que par leurs gousses et leurs conditions de station. Les *Acacia nilotica* sont des arbres de taille moyenne ne dépassant généralement pas 10 m de hauteur mais pouvant parfois atteindre 20 m.

- Leur cîme est dense, aplatie en forme d'ombrelle.

- L'écorce épaisse et crevassée (chez les vieux arbres) a une couleur variant du gris foncé presque noir (*Acacia nilotica* var. *tomentosa*), au brun foncé (*Acacia nilotica* var. *adansonii*). L'entaille de cette écorce permet la libération d'une gomme rougeâtre.

- Une paire d'épines identiques de 10 cm de long est disposée à l'aisselle de chaque feuille.

- Les feuilles bi-pennées, vert-gris avec un reflet bleuté, finement poilues, sont longues de 4 à 5 cm et comportent 3 à 11 paires de pinnules ayant chacune 10 à 30 paires de folioles.

- Les fleurs d'un jaune d'or lumineux sont disposées en petits capitules sphériques, longuement pétiolés, axillaires ou verticillés.

- Les gousses allongées, larges, plates et coriaces sont indéhiscentes:

➔ chez *Acacia nilotica* var. *tomentosa*, les gousses sont droites, tomenteuses et fortement rétrécies entre les graines (collier de perles). Nombre de graines par kg : 5.000 à 6.000.

➔ chez *Acacia nilotica* var. *adansonii*, les gousses pubescentes sont légèrement incurvées et faiblement rétrécies entre les graines. Nombre de graines par kg : 7.500 environ.

➔ chez *Acacia nilotica* var. *nilotica*, les gousses glabres sont fortement étranglées entre les graines.

NOMS VERNACULAIRES

Langues	Var. adansonii	Var. tomentosa
Français	Neb-Neb	Gommier rouge Gonakier
Bambara	Bagana - iri	Bagana - iri
Djerma	Bani	Bani
Gourmantohé	Bu Kadatibu, Kada Kom Boanga, Kombonkarga	Péguénéga
Moré	Pégénenga, Piaralga Pieghlanga	Peguenega
Peulh	Gouadi, Gabdi Gawari	Gadé, Gonaki N'angnanaki
Serer	Nef nef, Nenef	Nef nef, Nenef
Wolof	Neb-Neb	Gonaké
Tamackek	Tuggoeur	Taydjart
Haousa	Bagarnwa	Marjee
Beriberi	Kangar	-
Arabe	Amuur, Amôra	-

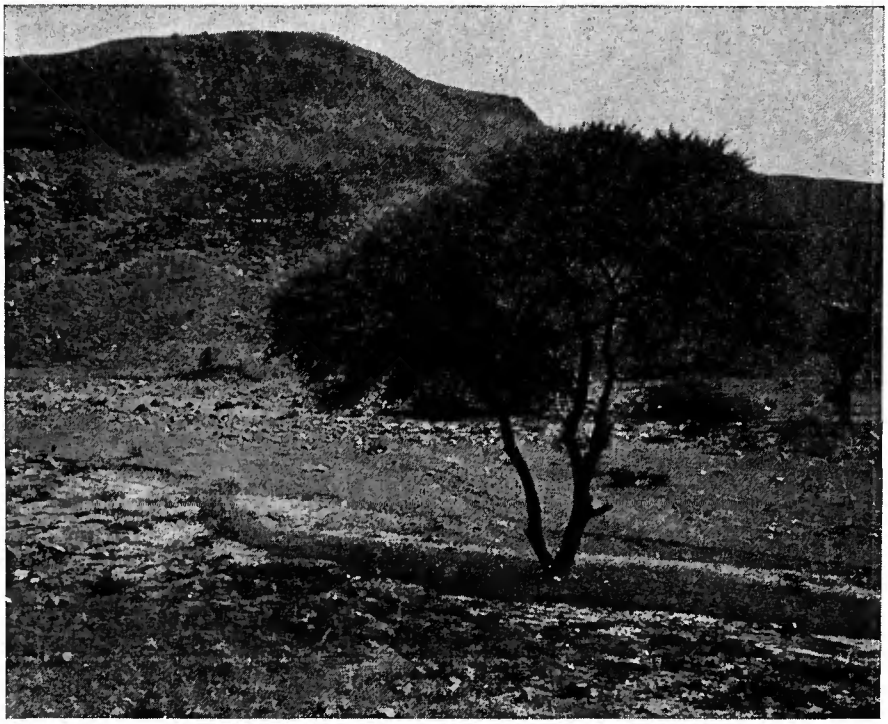

Photo C. COSSALTER - Coll. CTFT (Cap-Vert - Ile Santiago) -

UTILISATIONS

Le bois : dur et lourd, il possède un bon pouvoir calorifique. Apprécié pour le bois de feu, il est aussi utilisé comme bois d'oeuvre, notamment sur les rives du Nil au Soudan et le long du fleuve Sénégal où les fûts atteignent des dimensions suffisantes. Il est alors utilisé sous forme de perches ou de pieux dans la construction.
C'est un bois durable, qui résiste bien aux termites. Il se travaille assez facilement mais émousse les outils à cause de sa teneur en silice.

Production de fourrage. L'*Acacia nilotica* est un bon arbre fourrager. Feuilles, jeunes rameaux, fleurs et fruits constituent un fourrage recherché, de bonne appétence. Apprécié indifféremment par les chèvres, moutons, chameaux, et dans une moindre mesure par les bovins, il est considéré dans certaines parties de l'Inde comme l'arbre fourrager par excellence.
Un individu peut fournir jusqu'à 80 kg de gousses par an. Les graines constituent un fourrage particulièrement intéressant pour les bovins car favorisent l'augmentation de la production et de la qualité du lait.

Produit secondaire

- Les graines grillées servent de condiment, et les jeunes gousses sont parfois consommées comme légumes.

- Le tannin : écorces et gousses contiennent entre 12 et 20 % de tannin. La meilleure qualité est extraite des gousses vertes qui en contiennent 30 %. Cette teneur diminue à maturité (15 %).

- La gomme : l'*Acacia nilotica* a sans doute été la première source de gomme arabique commercialisée (variété *tomentosa* ?).
Il est supplanté maintenant par l'*Acacia senegal* qui produit une gomme de meilleure qualité.

Utilisation en pharmacopée

Acacia nilotica est un astringent. Il est employé contre les affections dentaires (extraits de racines), les maladies vénériennes et diverses inflammations, en particulier infections de la bouche, du larynx et affections occulaires. Gomme et décoctions d'écorce et de gousses (sans graines) sont utilisées contre la dysenterie. L'*Acacia nilotica* est aussi employé en médecine vétérinaire.

ECOLOGIE

L'*Acacia nilotica* est très exigent en lumière et sensible à l'héliotropie. Très résistant à la chaleur, il supporte des températures de 50° C. Il prospère dans des zones aux précipitations annuelles variant de (100) 250 à 1.000 mm.

Ses exigences diffèrent suivant les variétés :

- Variété *adansonii* : préfère les sols profonds, sableux et limoneux (dunes fossiles, champs de mil abandonnés, plaines basses) mais supporte aussi des stations sèches à forte capacité de rétention en eau : sols argileux (bas-fonds, bords de mares temporaires). On le rencontre également sur des sites légèrement latéritiques ou calcaires. Adulte, il supporte de légères innondations et en présence d'une nappe phréatique, peut conserver ses feuilles jusqu'en Février.

- Variété *tomentosa* : préfère les sols alluviaux argileux lourds et supporte les innondations périodiques prolongées. C'est un arbre de bas-fonds, de bords de rivières, mares, marigots et lacs. Il demande la présence d'une nappe phréatique élevée.

- Variété *nilotica* : c'est un arbre grégaire que l'on trouve sur les sols lourds et mal draînés.

Acacia nilotica var. *adansonii* a été recensé au Soudan dans plusieurs types de formations (Ramsay, D. Mc C, 1959).

- Forêt épineuse : association à *Acacia mellifera, Comiphora africana, Acacia nubica*, et *Acacia tortilis*, entre les isohyètes 350 et 500 mm. Association à *Albizia sericocephala, Acacia seyal, Acacia senegal* et *Acacia mellifera* entre les isohyètes 450 et 650 mm.

- Savane arborée : association à *Anogeissus schimperi, Acacia seyal, Lannea humilis* et *Albizia sericocephala* entre les isohyètes 600 et 800 mm.

- Formations épineuses des rivières et bords de mares :

-> soit arbustives, avec *Acacia mellifera, Boscia senegalensis, Acacia nubica* et *Balanites aegyptiaca.*
-> soit forestières, avec *Acacia albida, Acacia tortilis, Ziziphus mucronata*, sur sols limoneux-sableux des lits d'oueds et des plaines innondées.

SYLVICULTURE

Acacia nilotica : un bon arbre pour les haies !

La fructification s'effectue en général de Novembre à Janvier. La récolte et la conservation des graines n'offrent pas de difficultés, à condition de les préserver des insectes (lindanes). L'*Acacia nilotica* fructifie abondamment chaque année. La germination des graines se fait après un temps de latence considérable. Une graine peut germer après avoir séjourné plusieurs années sur le sol. Aussi, comme pour tous les acacias, les graines doivent être traitées, soit à l'eau bouillante, soit à l'acide, avant le semis. Celui-ci a lieu de Février à Avril et se fait généralement en pot ou en sachet.

La plantation s'effectue en début de saison des pluies. Une fois les plants mis en place, les fortes averses sont à craindre. *Acacia nilotica* var. *adansonii* doit particulièrement être protégé des innondations durant les premières années.

Une protection contre le bétail (chèvres et moutons en particulier) est également nécessaire.

Le semis direct peut également être pratiqué mais plusieurs précautions sont à prendre :

- s'assurer que les graines germent rapidement pour que les jeunes plants puissent s'installer durant la courte saison des pluies (pré-traitement nécessaire)
- éviter le développement des herbes qui risquent d'étouffer le jeune plant, par un sarclage régulier,
- s'assurer d'une bonne disponibilité en eau, par un binage efficace, mais éviter l'innondation. La plantation sur billons est alors recommandée en zones innondables.

Grâce à sa croissance rapide, l'*Acacia nilotica* est une essence autochtone qui se prête à de multiples interventions : afforestation, plantations de complément, réalisation de haies vives, production de haies mortes et régénération du pâturage.

La mise en défens de sites naturels (bas-fonds et petites dépressions) peut favoriser une bonne régénération naturelle de l'*Acacia nilotica*. Il est alors possible de récolter chaque année d'une manière soutenue, du matériel végétal nécessaire à la confection d'une haie morte. L'*Acacia nilotica* réagit très bien à la taille. La mise en place d'une haie vive (par bouturage, semis direct ou plantation) combinée à la production d'une haie morte peut permettre d'établir un système permanent. La haie vive doit bénéficier d'une protection efficace (haie morte, ou éventuellement grillage) pendant les trois premières années et d'un émondage régulier. Les branches coupées chaque année peuvent alors servir à combler les lacunes au sein de la haie vive (exemple de densité : 1 m x 1 m en quinconce, sur 2 lignes).

L'*Acacia nilotica* est aussi utilisé dans les plantations d'alignement et d'ombrage et surtout pour son rôle de protection contre l'érosion, et de fixation des dunes (var. *adansonii*).

Rémi GROVEL

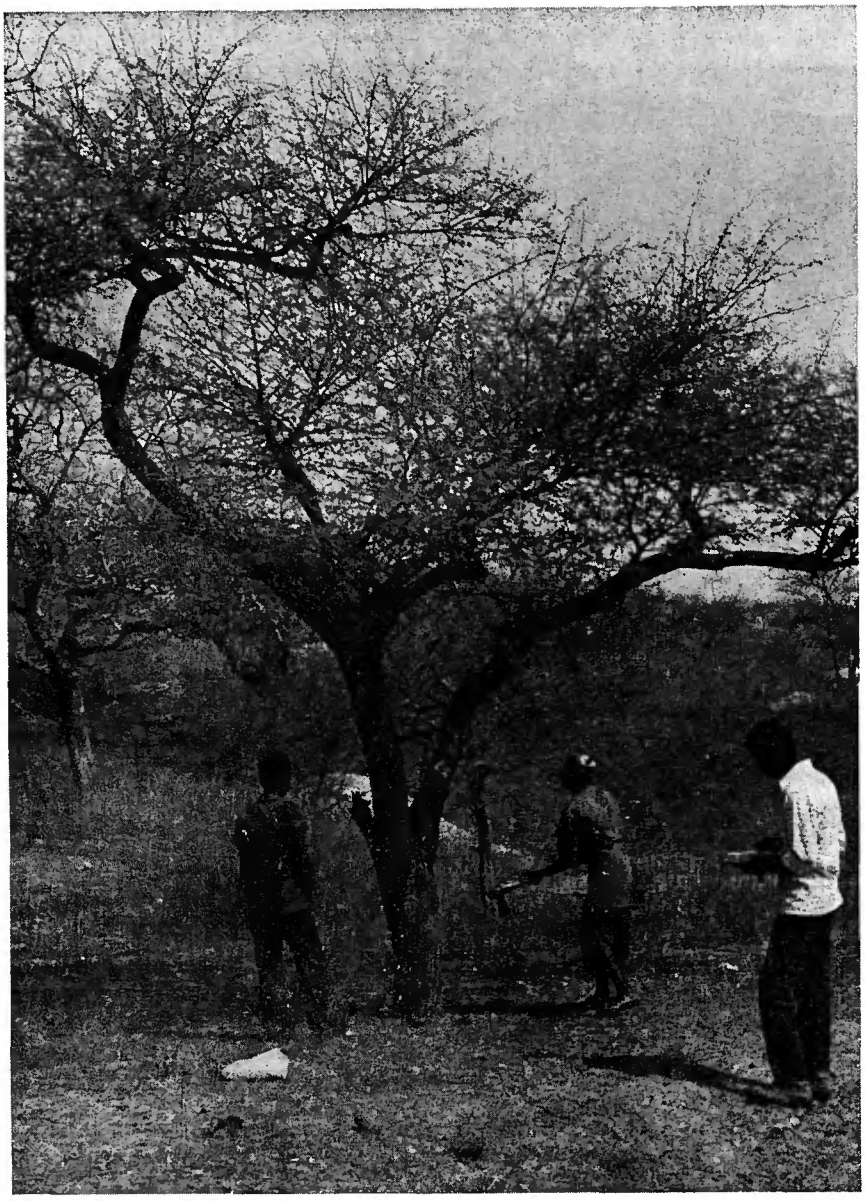

Photo A. MARIAUX - Coll. CTFT - *Acacia nilotica adansonii*

BIBLIOGRAPHIE

Advisory Committee on Technology Innovation Baardon Science and Technology for International Development Commission on International Relations - 1980- "Firewood Crops - Shrub and Tree Species for Energy Production" - National Academy Sciences - Washington D.C.

RAMSAY, D. McC. 1959 - "The forest ecology of central darfur" - Agricultural publications committee Khartoum - Republic of the Sudan - Ministry of Agriculture, Forests Department.

VON MAYDELL, H.J. - 1983 - "Arbres et arbustes du Sahel" - Office Allemand de la Coopération Technique (GTZ) - Diffusion : TZ Verlagsgesellschaft mbH, Bruchwiesenweg 19, D G101, ROSSDORF 1.

LA FAUNE SAUVAGE : POURQUOI ?

La réputation des forestiers auprès des personnes directement concernées par la faune sauvage - chasseurs, conservateurs de la nature - n'a pas toujours été très bonne. En fait, on a souvent soupçonné les forestiers de considérer la faune, phytophage, comme une nuisance dont il faut protéger la forêt, ou au pire qu'il faut éliminer. Il y a cependant toujours eu un certain nombre de forestiers qui n'ont pas hésité à engager leur réputation et leur enthousiasme pour que la faune sauvage soit reconnue comme partie intégrante des paysages forestiers.

La pauvreté génétique des monocultures forestières ainsi que les pollutions et appauvrissements biologiques provenant des traitements phytosanitaires, ont entraîné chez les forestiers un mouvement de réflexion sur les valeurs socio-économiques de la faune sauvage en milieu tropical. Les biologistes, bien sûr, ont depuis longtemps mis en lumière le rôle souvent vital et toujours "économique" de la faune sauvage : pollinisateur, disperseur de graines, travailleur du sol, etc...

Dès le début de 1987, les Directions des Eaux et Forêts Africaines, lors de la réunion de la Commission Africaine des Forêts de la FAO, prenaient l'initiative de demander à cette structure des Nations Unies d'être rebaptisée "Commission Africaine des Forêts et de la Faune Sauvage". Cette décision, mûrement réfléchie, émanait du fait que, pour certaines forêts africaines, la production de faune et de produits de la faune égalait ou dépassait en valeur, actuelle et potentielle, celle des autres produits de la forêt.

Aujourd'hui, ainsi que l'ont constaté les 250 spécialistes et chercheurs forestiers tropicaux qui se sont réunis à Oxford en Juin 1988, la forêt tropicale humide est, en générale, exploitée non pas de manière à assurer sa régénération durable, mais plutôt de manière non renouvelable. Le patrimoine génétique de ces forêts, dont la richesse commence seulement à être reconnue, est mis en péril, et la pression de l'opinion publique en faveur de la défense de ce patrimoine deviendra sans aucun doute de plus en plus forte.

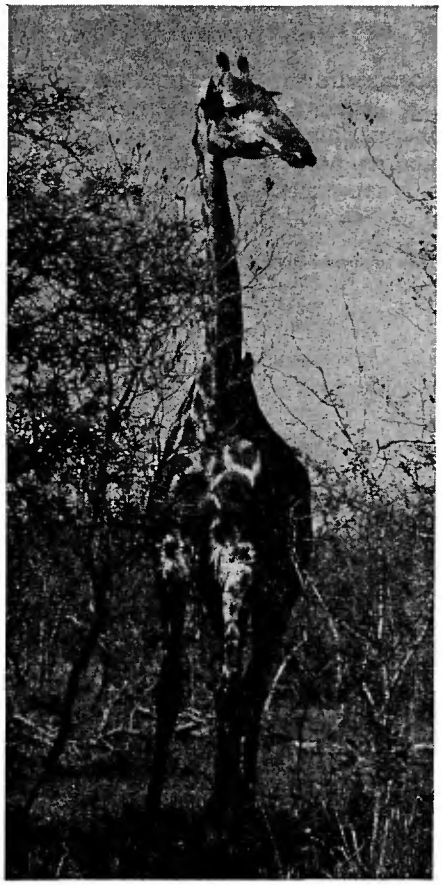

En conséquence, l'exploitation des quelques espèces de bois dur, non renouvelées à long terme, tendra sans doute à être remplacée par une extraction plus douce et par un développement de l'utilisation durable des ressources issues de la faune et de la flore sauvages.

Les contributions alimentaires et socio-économiques actuelles de la faune des forêts tropicales commencent seulement aujourd'hui à être chiffrées, comme on pourra le voir dans les pages qui suivent.

La contribution des plantes dans l'industrie pharmaceutique moderne, donne des chiffres impressionnants !
Le biologiste Paul Ehrlich de l'Université Stanford, USA, révélait qu'en 1985, les grandes nations industrialisées avaient produit des médicaments tirés de plantes pour un montant de 43 Milliards de dollar ; la seule contribution de la pervenche de Madagascar, récoltée à l'état sauvage pour traiter la leucémie infantile et la maladie de Hodgkin, représentait 140 millions de Dollars.

Pourtant, les investissements, les recherches, et les dépenses consacrées à la conservation de ces espèces "sauvages" ne représentent qu'un faible pourcentage du budget des industries pharmaceutiques et une fraction très proche de zéro de celui des industries du bois et des entreprises forestières.

Nous espérons, dans les pages qui suivent, convaincre les forestiers tropicaux de l'intérêt qu'ils ont, à prendre en compte la faune sauvage. Ce sont les hommes de terrain qui sont les mieux placés, et les seuls capables d'identifier et d'analyser le potentiel des forêts tropicales et de leurs hôtes dans leur immense diversité, pour le plus grand bien des populations locales et pour un meilleur développement des économies tropicales.

Bertrand des CLERCS

Bertrand DES CLERCS
Directeur de la Fondation
Internationale pour la
Sauvegarde du Gibier (IGF)
15 Rue de Téhéran
75008 PARIS
FRANCE

La faune : sécurité alimentaire et développement rural

La faune sauvage concourt aux trois grands facteurs de sécurité alimentaire. D'une part, les animaux sauvages sont une source de protéines pour les communautés rurales et viennent en appoint aux disponibilités alimentaires. D'autre part, les espèces résistantes et tenaces améliorent la stabilité du ravitaillement, en particulier en milieu hostile. Enfin, en suscitant le tourisme, en générant des emplois et revenus, et en apportant des devises, la faune contribue à améliorer l'accès aux vivres.

Le présent document se concentre sur la contribution directe des animaux sauvages à l'alimentation humaine, et examine les principaux facteurs qui interviennent à cet égard. L'accent porte donc sur l'aménagement des populations animales sauvages non menacées qui sont exploitées pour la viande (1). La lutte contre le braconnage, l'observation de la faune, la sauvegarde des espèces menacées et la question des parcs nationaux ne sont donc pas abordées ici.

Dans certains pays, l'aménagement de la faune sauvage dans les zones protégées est du ressort des administrations forestières. Dans d'autres, où les ressources faunistiques sont importantes, la responsabilité peut être confiée à une administration chargée de la faune et des parcs nationaux, ou à une autorité indépendante. Mais, les ressources faunistiques et les zones protégées ne se limitent pas aux terres forestières ou aux territoires relevant de la compétence des administrations forestières.

Dans l'imagerie populaire, qui dit faune dit grands mammifères, et il en va de même quand on parle d'exploiter les ressources faunistiques pour la viande. C'est la raison pour laquelle les études et la documentation en général sont marquées par ce parti-pris. Pourtant, si on s'intéresse au rôle des animaux sauvages dans l'alimentation, il faut résolument se placer dans une perspective plus large, l'homme se nourrissant d'une grande variété d'animaux, vertébrés ou invertébrés.

Il ne faut donc pas se limiter aux mammifères et aux oiseaux, pas plus qu'aux espèces prisées dans la chasse sportive. Cela dit et entendu, notre propos s'axera surtout sur les espèces les plus en vue, pour lesquelles on dispose d'informations et que les administrations chargées de la faune ont pour mandat d'aménager.

VALEUR ECONOMIQUE ET NUTRITIONNELLE DU GIBIER

Les informations sur la valeur nutritionnelle du gibier conservé par des procédés traditionnels sont rares, mais il est bien établi que cette viande, consommée fraîche, soutient très favorablement la comparaison avec la viande d'animaux domestiques du point de vue de sa teneur en sels minéraux, en vitamines, en lipides et en protéines. La viande de gibier est plus maigre, et les animaux sauvages ont un rendement similaire, voire supérieur, à celui du bétail domestique.

Dans le monde en développement, il est évident que la majorité des consommateurs de viande mangeraient du gibier s'ils en trouvaient. Par ailleurs, il est vrai que la forte demande et le prix élevé de cette viande font que les chasseurs ont tout intérêt à vendre le produit de leur chasse pour acheter des aliments protéiques meilleur marché plutôt que de le consommer. Les espèces jouant un rôle important dans l'alimentation sont nombreuses, mais elles ne font l'objet d'aucune mesure d'aménagement. Leur habitat est mal traité, et les peuplements sont surexploités. Cela se traduit localement par la disparition de ressources abondantes d'un grand intérêt.

La demande de gibier n'est pas précisément chiffrée. On ignore quelle part a cette viande dans l'alimentation. Rares sont les pays qui ont systématiquement réuni des données sur la production et la consommation du gibier. Des études réalisées sporadiquement sont restées inédites ou ne sont pas disponibles. Aussi, planificateurs et décideurs manquent d'éléments sur l'ampleur et les modalités du marché potentiel pour formuler des politiques et des programmes appropriés.

AMENAGEMENT DE LA FAUNE SAUVAGE

Les études consacrées au gibier dans les pays en développement se sont surtout concentrées sur son potentiel nutritionnel et sur le revenu que pouvait générer son exploitation. Mais l'attention se porte maintenant sur ses implications socio-économiques pour les communautés rurales.

Les ruraux chassent car cette activité est rentable. La valeur de la viande et des peaux que l'on obtient ainsi, dépasse de beaucoup les coûts engagés. Pour beaucoup, les revenus

(1) l'expression de "viande de gibier", utilisée dans le présent document désigne généralement la viande des animaux sauvages, et s'applique aussi bien aux "viandes de brousse" qu'à la venaison proprement dite.

de la chasse constituent un élément essentiel dans une économie de subsistance. Mais la chasse tend à l'excès, et elle doit être contrôlée pour préserver la base des ressources.

L'agriculture de subsistance domine dans les pays en développement. Toute activité susceptible de produire un revenu additionnel ou de réduire les dépenses est précieuse. Le gibier permet de procurer des revenus aux collectivités locales. Des filières commerciales sont établies du chasseur au détaillant, en passant par le transformateur et le transporteur. Les nombreux intervenants trouvent dans cette activité emploi et revenu, mais la répartition des bénéfices entre le producteur rural, les divers intermédiaires et le marchand citadin mérite d'être examinée.

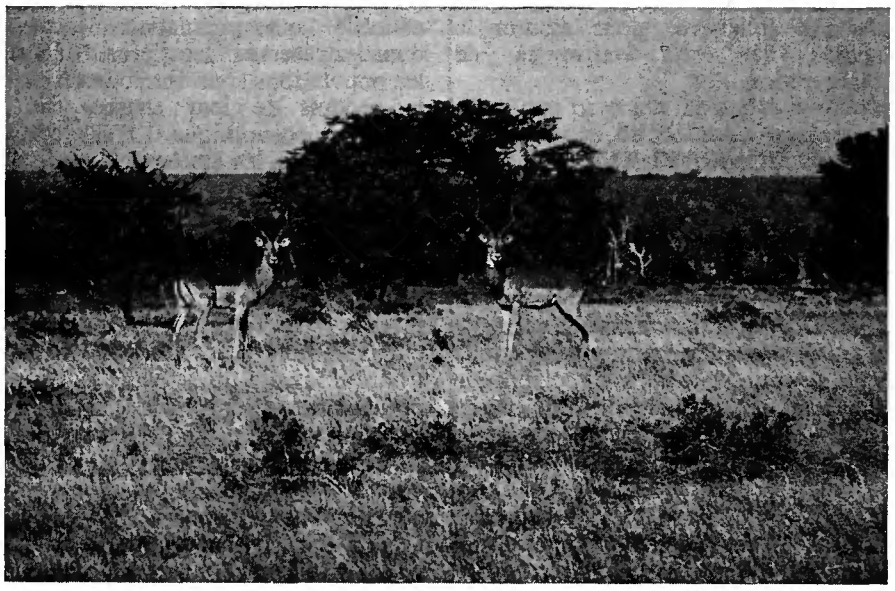

Impalas

FAUNE SAUVAGE ET FORESTERIE

Les pratiques de sylviculture tropicale et d'aménagement forestier n'interviennent pas sur le maintien d'une production régulière d'animaux sauvages. Ceux-ci sont souvent perçus comme une contrainte à la production de bois.

Or, les animaux sauvages ont une fonction vitale pour l'équilibre de la forêt en favorisant la dispersion et la germination des graines. Mais, ils nous faudrait d'avantage de données pour évaluer l'incidence réelle des grands animaux sur l'écologie des forêts tropicales.
La gestion de la faune sauvage devrait être intégrée dans les pratiques d'aménagement forestier.

L'ouverture d'accès dans la forêt (par des extractions de bois) favorise la présence d'animaux sauvages et les rendements pourraient être améliorés par des plantations d'essences fourragères indigènes.

Par contre, les plantations uniformes d'arbres font obstacles à l'abondance des espèces tant animales que végétales, et accroissent les risques d'incendie. Les effets pervers de telles plantations forestières sur la sécurité alimentaire, méritent d'être évalués.

FAUNE SAUVAGE ET ELEVAGE

Bétail domestique et animaux sauvages transforment la matière végétale en viande. Le potentiel de boucherie des animaux sauvages soutient fort bien la comparaison avec celui du bétail.

Cependant, le cheptel domestique se développe au détriment de la faune sauvage. Celle-ci a disparu dans de nombreuses zones d'Afrique traditionnellement occupées par des peuples de pasteurs.

En Amérique Latine, la forêt et les habitats naturels sont délibérement transformés en pâturages artificiels pour le bétail.

Pourtant, l'élimination de la faune sauvage va à l'encontre d'une utilisation optimale de la végétation naturelle des parcours. Les espèces domestiques pâturent sélectivement et n'utilisent pas toutes les variétés végétales présentes. Il peut être avantageux d'exploiter diverses espèces animales dont les habitudes alimentaires sont complémentaires. C'est pourquoi, tant économiquement qu'écologiquement, il semble judicieux de combiner espèces domestiques et espèces sauvages dans des systèmes de production complexes.

Ces deux types de viande répondent à une demande. Le revenu supplémentaire qu'apportent la chasse sportive et les activités de loisirs doit entrer en ligne de compte.

ELEVAGE EXTENSIF OU INTENSIF D'ANIMAUX SAUVAGES

L'élevage, extensif ou intensif, d'espèces sauvages reçoit depuis quelques temps une attention croissante. On s'est intéressé à l'élevage intensif monospécifique et à l'aménagement extensif de groupes d'espèces sauvages.
Ces solutions présentent des avantages économiques dans les zones d'intérêt agricole marginal et dans les régions infestées par la mouche tsé-tsé par exemple.

Elles permettent également de réduire les pressions qui s'exercent sur les populations sauvages et d'atténuer la concurrence entre utilisateurs urbains et ruraux. Elles favorisent la conservation et améliorent la disponibilité de la viande de gibier et des sous-produits correspondants. L'observation d'animaux et la chasse sportive dans les ranchs à gibier sont génératrices d'emplois et de revenus.

LES ANIMAUX SAUVAGES DANS LES SYSTEMES AGRICOLES

Les plantations forestières monospécifiques réduisent l'importance et la diversité de la faune sauvage ; la zone devient alors importatrice nette de protéines.

La production d'animaux sauvages s'intègre plus facilement dans les systèmes de plantations arbustives que dans les grandes exploitations vivrières, où toute la végétation initiale est remplacée. Dans ce dernier cas, il est capital de préserver un habitat propice à la faune sauvage en créant des poches de végétation mixte. Les haies, brise-

vents et rideaux-abris ont un rôle précieux pour la production de viande de gibier en agriculture commerciale.

Cependant, dans les pays en développement, cette intégration de la faune sauvage dans les systèmes d'exploitation agricole est rare.

QUESTIONS LIEES A L'AMENAGEMENT

Les gouvernements ont eu recours à une législation répressive pour contrôler l'exploitation de la faune sauvage. Cette volonté de préserver à tout prix la faune est sans effet si elle va à l'encontre du bien-être des populations qui ont besoin pour survivre de puiser dans les ressources naturelles du milieu. Toute tentative de reconstitution des populations animales sauvages ignorant ces réalités sera vouée à l'échec.

D'autre part, dans les zones où les populations sauvages n'ont pas été complètement exterminées, la solution la plus efficace consiste à les reconstituer à partir de la faune résiduelle. La protection absolue représente le premier pas de tout programme de restauration, mais doit être considérée comme une phase provisoire. Si la population animale a complètement disparu, des réintroductions peuvent être envisagées dans des secteurs propices.

La reconstitution de la faune exige des investissements importants. Elle a toujours préoccupé les écologistes, mais le potentiel nutritionnel et économique des animaux sauvages ne figure pas parmi leurs priorités. Dans l'optique d'une recherche de la sécurité alimentaire, la restauration de la faune sauvage et l'élevage extensif de gibier méritent d'être pris au sérieux à l'échelon des concepteurs de politiques et des décideurs.

Pour porter à leur maximum les bénéfices potentiels de l'élevage et de l'aménagement extensif de la faune sauvage, la communauté internationale doit être sensibilisée, au-delà des cercles traditionnels d'amateurs de faune. Ces solutions peuvent déboucher sur la production de viande, l'ouverture de nouvelles possibilités de chasse sportive et devraient limiter l'extermination de populations sauvages toutes entières. Les animaux élevés en ranchs peuvents être ensuite réintroduits dans un habitat sauvage, où l'on aura maîtrisé les facteurs qui avaient antérieurement conduit à leur disparition. Ecologistes, nutritionnistes, éleveurs, gouvernants et scientifiques doivent collaborer pour assurer le succès de cette entreprise de restauration.

CONFLITS ENTRE LA FAUNE SAUVAGE ET L'AGRICULTURE

Dans beaucoup de pays, la terre et la faune sauvage étaient traditionnellement propriété communautaire. Le progrès venant, les gouvernements ont encouragé le développement de l'agriculture au-delà du niveau de subsistance. De ce fait, le conflit entre la faune sauvage et l'agriculture s'est accrût. Le rôle de la faune sauvage dans l'alimentation des populations n'a jamais été pris en compte et aucun effort de gestion n'a été fait.

Les dommages causés par les animaux sauvages sur les plantations forestières et agricoles sont fortement redoutés et on envisage à peine la possibilité d'utiliser ces espèces dites nuisibles pour leur chair.
Nous devons modifier notre attitude vis-à-vis des nuisibles vertébrés. Ils peuvent légitimement occuper une place dans l'alimentation des populations.

LA FAUNE, PRODUIT FORESTIER A PART ENTIERE

Le bois n'est pas le seul produit forestier. Même si, à l'échelon international, les attitudes et les approches évoluent, la faune sauvage est le plus souvent considérée par les forestiers comme un produit "mineur", génériquement classé dans les "produits autres que le bois". Le droit d'exploiter les produits forestiers mineurs est parfois concédé aux populations locales dans les réserves forestières. Mais si les populations sont libres de vendre le produit de leur chasse, cette activité économique n'est pas intégrée dans les systèmes d'aménagement forestier.

La classification en produits "majeurs" (bois) et "mineurs" (autres produits) est inadéquate. Il faut mettre en place un système d'appellations plus fonctionnel qui traduise le rôle de la faune sauvage et l'importance de son aménagement. Il faut enfin admettre que l'aménagement des forêts tropicales doit aussi avoir pour composantes l'aménagement de la faune et la mise en valeur de ses produits spécifiques.

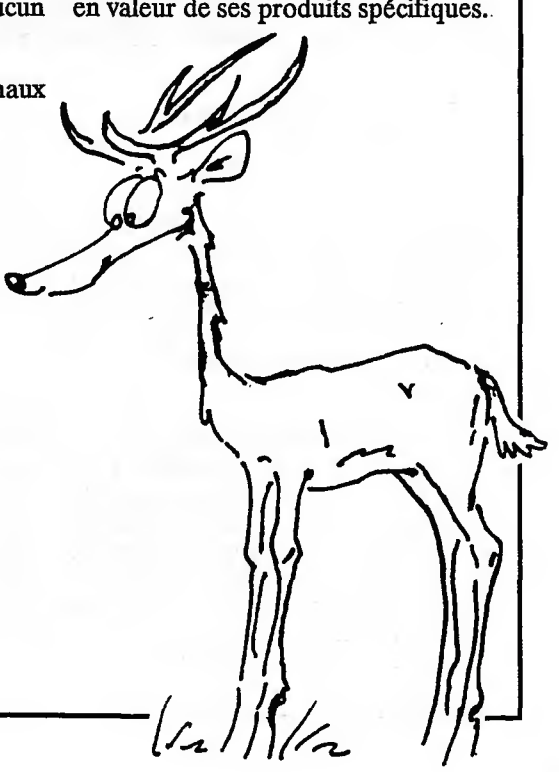

Laurent Chardonnet

PARTICIPATION POPULAIRE A L'AMENAGEMENT DE LA FAUNE

L'aménagement de la faune sauvage ou la protection de certaines zones n'a aucun avenir durable si ces entreprises se font à l'encontre des intérêts de la population locale. Celle-ci doit bénéficier de l'effort d'aménagement et de conservation en y trouvant un intérêt économique. Il n'existe à cet égard aucun modèle universellement applicable. Il faut procéder au coup par coup, mais à mesure que l'expérience s'accumule, les principes fondamentaux se dessinent et un certain nombre de dénominateurs communs apparaissent. Il est nécessaire de répondre à la fois aux besoins à court terme et à long terme et de concilier exigences nationales et impératifs locaux.

Jusqu'à présent, ces problèmes n'ont été abordés que superficiellement : les solutions efficaces et durables sont rares, il est encore largement possible d'innover.

G.S. CHILD
Senior Officer
Wildlife & Protected Area Management
Forestry Department
F.A.O.
Via delle Terme di Caracalla
I-00100 ROME
ITALIE

La suite de cet article paraîtra dans le numéro 11 de "La Lettre du Réseau Arbres Tropicaux".

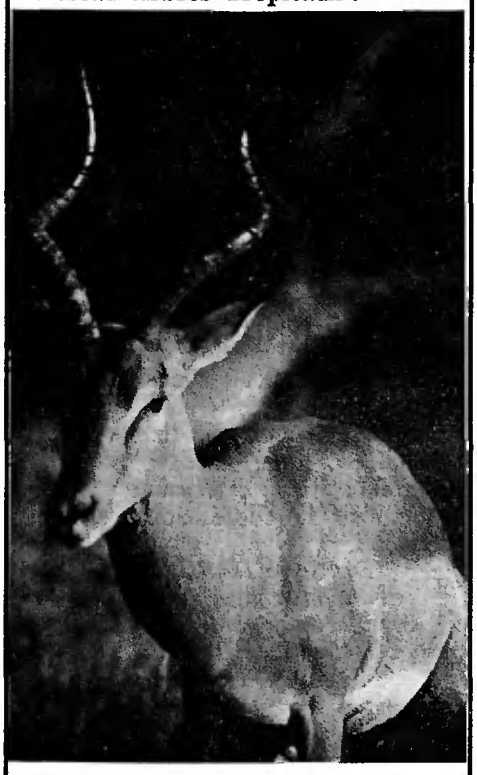

Impala mâle

Gestion de la Faune en Afrique sub-Saharienne

Un symposium international s'est déroulé du 6 au 12 Octobre 1987 à Harare, au Zimbabwe. Il fut organisé conjointement par la Fondation Internationale pour la Sauvegarde du Gibier, le Conseil International de la Chasse, en coopération avec la FAO, sous le patronage de l'UNESCO, et de nombreux organismes internationaux et régionaux de développement. Madame le Ministre des Ressources Naturelles du Zimbabwe en assura la présidence.

27 pays d'Afrique Sub-Saharienne y ont participé, ainsi que 13 pays non-africains et de nombreuses organisations internationales.

VUE D'ENSEMBLE

Bien que personne ne mette en doute l'importance de la faune en matière de sécurité alimentaire en Afrique, les apports présents et potentiels de cette ressource ne sont pratiquement jamais pris en compte. Avec un taux moyen de croissance de la population humaine de 3 %, et un appauvrissement des sols dû entre autre à une surexploitation et une mauvaise gestion hydraulique, l'Afrique pourrait trouver dans l'exploitation de la faune, des solutions alternatives à ces problèmes. Des données quantitatives sont nécessaires pour convaincre les investisseurs. Il faut donc, dès à présent, inclure dans les plans nationaux de développement économique, l'évaluation, le développement, la gestion et l'utilisation de la faune ... (Asibey, Ghana).

Le gouvernement du Zimbabwe estime à 200 millions de Dollars Zim. (800 M de F.F.) le revenu potentiel provenant de la faune, une grande partie en devises étrangères ! Un très gros effort est fait dans ce pays pour promouvoir l'exploitation de la faune par les populations locales sous l'égide du gouvernement, en vue d'améliorer leur niveau de vie (Nduku, Zimbabwe).

L'Association des Producteurs de Faune Sauvage du Zimbabwe prône l'intégration de la faune dans les activités agricoles actuelles, y compris en zone de culture intensive ! (Townsend, Zimbabwe).

IDENTIFICATION DES PROBLEMES

La faune est actuellement considérée par les populations locales comme un produit de luxe, réservée à une élite de touristes ou de chasseurs, alors qu'elles n'en retirent que les inconvénients.

Le moyen de modifier cet état d'esprit est de procurer aux paysans la possibilité de revenus financiers à partir de la faune, par exemple en autorisant des quotas d'abattage, et en garantissant des techniques adéquates (Mmari, Tanzanie).

La plupart des agences de développement se préoccupent pour l'instant de protection, et non de gestion de la faune. Cette tendance commence à changer, et les activités de formation et de recherche sur la gestion de la faune doivent se développer. Il est donc nécessaire d'obtenir des facilités législatives et financières pour que ces activités puissent voir le jour (Cumming, Zimbabwe).

La chasse est interdite dans certains pays alors que le statut de la faune y est favorable. Une chasse bien gérée peut être favorable à la conservation, en amenant des devises et un intérêt pour des espèces considérées habituellement comme nuisibles. Les problèmes de compétition avec les populations sont souvent oubliés (Pangeti et Graham, Zimbabwe).

UTILISATION DE LA FAUNE ASPECTS ECONOMIQUES

Une étude réalisée au Zaïre montre la variabilité et la saisonnalité des espèces consommées en zones rurales et citadines (Colyn, Dudu et Mankoto ma Mbaelele, Zaïre).

En Côte d'Ivoire, la valeur de la viande de brousse consommée atteindrait 50 milliards de Francs CFA (1 milliards de F.F.), pour une quantité estimée à 65.000 tonnes par an, soit 70 % de la consommation de viande ou 15 % de la consommation totale en protéines animales (Cissé, Côte d'Ivoire).

En Tanzanie, le TAWICO (Tanzania Wildlife Corporation) a pris en charge une partie de la commercialisation (vers l'étranger) des produits de la faune. Son chiffre d'affaires est de l'ordre de 3 millions de Dollars par an (20 millions de F.F.) (Ndolanga, Tanzanie).

Au Zimbabwe, la mise en valeur des zones marginales a été permise grâce au développement des activités axées sur la faune (Child G., Child B.). L'exemple du ranch de Buffalo Range a été étudié en détail, et un bilan économique a été présenté. Le marché et les conditions de commercialisation doivent être étudiés avant de démarrer de tels projets (Muir-Leresche, Zimbabwe).

GESTION DE LA FAUNE COMMENT FAIRE ?

La conservation de la faune peut être optimalisée grâce à la mise en place d'un planning de gestion (Crowe, USA).

Plusieurs projets de gestion de la faune ont été présentés : gibier de plaine au Kénya (Decker, Woodford, USA), ferme de crocodiles au Zimbabwe (Hutton, Zimbabwe).

Un modèle informatique de gestion interactive peut être utilisé pour aider à l'établissement des plans de gestion de la faune (Martin, Cumming, Zimbabwe).

Un film de 2 heures sur les techniques utilisées au Zimbabwe a été présenté par la Fondation Internationale pour la Sauvegarde du Gibier.

GESTION DE LA FAUNE ASPECTS INSTITUTIONNELS

Diverses considérations sur les programmes de conservation de la faune ont été présentées (Kabala, UNESCO), de même que les actions de certaines organisations comme la CITES (Berney), l'UICN (Stuart, Edwards), ou le PNUE (Bjorklund).

Les problèmes d'opinion publique (Kumpumula), d'investissements (Decker) et d'institutions (Child G.) ont été soulevés.

Les exemples du Canada (Brynaert, Hazelle), de la Zambie (Kaweche, Larsen, Chabwela), du Zimbabwe (Martin), du Kénya (Olindo), du Burkina Faso (Yaro, Belemsobgo) et de la RCA (Pironio) ont été présentés et discutés.

RECOMMANDATIONS

13 recommandations ont été adoptées à la fin de la réunion. Les principaux thèmes en sont :

- Développement de la vulgarisation et de la formation, des populations et agents de vulgarisation en matière d'exploitation de la faune.

- Etude des mécanismes juridiques permettant aux populations d'exploiter rationnellement la faune, et d'y investir ... ; incitations financières et fiscales, recherche, commercialisation, retour des bénéfices aux utilisateurs de la terre, ...

- Encouragement des industries basées sur la faune ..., regroupement les parties intéressées, secteur privé et public ...

- Réalisation d'une étude économique des ressources en faune ... pour estimer leur impact socio-économique, notamment au niveau de la sécurité alimentaire ..., inclusion de la faune dans la planification du développement rural ..., publication par les gouvernements de données et statistiques sur l'utilisation de la faune...

- Prise en compte du caractère prioritaire du développement des ressources naturelles ..., et des projets concernant la faune ..., notamment lors de la nouvelle Convention de Lomé.

- Organisation d'une réunion technique de haut niveau des membres de l'OUA pour réactualiser la Convention Africaine sur la Conservation de la Nature de 1968 ... et assurer son application...

- Adhésion systématique des pays à la CITES ...

- Récolte, compilation et diffusion des informations appropriées ..., et soutien financier d'organisations intéressées (entre autres FAO et PNUE).

- Intégration de la contribution des ressources en faune dans les politiques de développement rural..., gestion des habitats, prise en compte par les autorités nationales et internationales des bénéfices économiques dégagés par l'utilisation de la faune...

- Mise en place d'un organisme inter-africain de promotion de l'utilisation de la faune...

- Reconnaissance de l'intérêt de l'élevage de la faune sauvage comme complémentaire de l'élevage traditionnel..., examen et remaniement des règlements sanitaires concernant la faune..., information des possibilités et conditions d'exportation de la faune..., intervention de l'Office International des Epizooties, mise en place d'ateliers de travail sur la pathologie de la faune en collaboration avec les organisations concernées (FAO, OIE, SADCC, IGADD, CILSS, ...) ...

- Création de ranchs d'élevage de la faune à partir d'espèces animales autochtones..., connaissance approfondie de la situation écologique actuelle des milieux avant introduction ou réintroduction d'espèces disparues...

Madame le Ministre des Ressources Naturelles du Zimbabwe a estimé que ces recommandations étaient d'une telle importance que chaque Etat représenté se devait de les prendre en compte en Conseil des Ministres pour commencer à les mettre en oeuvre au niveau national. Elle a d'autre part estimé indispensable que se tienne dans quelques mois une réunion interministérielle africaine pour poursuivre la coordination en ce domaine. *

Dr. Serge DARROZE
Fondation Internationale
pour la Sauvegarde du Gibier
15 rue de Téhéran
75008 PARIS

: compte-rendu de la réunion disponible à cette même adresse.

Exemples de gestion de la faune

RANCH DE GIBIER A NAZINGA BURKINA FASO

L'amélioration de l'alimentation humaine dans les pays africains a presque toujours consisté à transposer et développer les modèles agropastoraux élaborés au fil des siècles en Europe ou au Moyen-Orient.

Ce n'est que récemment que l'on prend conscience qu'une telle transposition est loin d'être judicieuse. Les peuplements d'animaux sauvages exploitent mieux les potentialités du milieu que les troupeaux d'animaux domestiques introduits. Cet avantage est d'autant plus net que les conditions écologiques sont plus rigoureuses et la maîtrise de l'eau plus délicate, ce qui a amené à reconsidérer le problème des productions animales dans certaines zones.

L'exploitation soutenue des peuplements d'animaux sauvages a débuté assez récemment dans le Sud du continent africain et cette forme de conservation s'étend maintenant à l'Afrique de l'Ouest. NAZINGA est le premier projet d'envergure dans cette région. Le but de cette opération est de montrer le bénéfice que peuvent retirer les populations locales d'une bonne gestion des ressources fauniques naturelles, pour les inciter à effectuer des prélèvements raisonnés et à protéger le milieu de vie des animaux sauvages.

Le "ranch" de gibier de NAZINGA, situé à 200 km au Sud de OAUGADOUGOU, est en fait une zone ouverte de plus de 800 km^2 caractérisée par une végétation de type soudanien comprenant également de belles formations ripicoles le long des rivières Dawévélé et Sissili. Le relief est relativement plat et la pluviométrie annuelle de l'ordre de 1.000 mm. La présence de l'onchocercose a limité le développement de la population humaine. Les espèces sauvages les plus intéressantes pour leur exploitation sont l'hippotrague, le bubale, le cobe Defassa, le guib harnaché, le céphalophe de Grimm, l'ourebi, le redunca, le phacochère, l'éléphant.

Hyppotrague

Ourebie

Cobe defassa

Le cobe de Buffon a été réintroduit et se développe de façon satisfaisante.

Le programme d'aménagement a consisté à créer des voies d'accès et de pénétration (500 km de pistes), à améliorer les ressources en eau par la construction de barrages, à créer des infrastructures pour organiser la récolte des animaux et héberger le personnel impliqué dans l'opération.

Par ailleurs, les actions menées ont concerné la sensibilisation des populations locales, le développement de la lutte anti-braconnage, le suivi des effectifs, l'organisation de la pêche.

Depuis 1981, les effectifs des différentes populations animales ont augmenté régulièrement avant de montrer une tendance à la stabilisation. Il est à noter que la tranquilité du "ranch" a particulièrement profité aux éléphants.

Les prélèvements de grands mammifères ont commencé au printemps 1988 par des tirs à la carabine réalisés de nuit. Malgré les taux de prélèvements prudents, différents suivant les espèces, le poids des carcasses récoltées devrait dépasser 30 tonnes dès la première année.

Par ailleurs, il faut noter les autres retombées économiques non négligeables pour les populations locales : désenclavement de la région, rémunération pour la participation aux travaux d'aménagement, amélioration des ressources halieutiques.

M. André LARTIGES
Responsable de la Station
d'Etudes du Massif Central
Office National de la Chasse
163 Bld Charcot
63100 CLERMONT-FERRAND

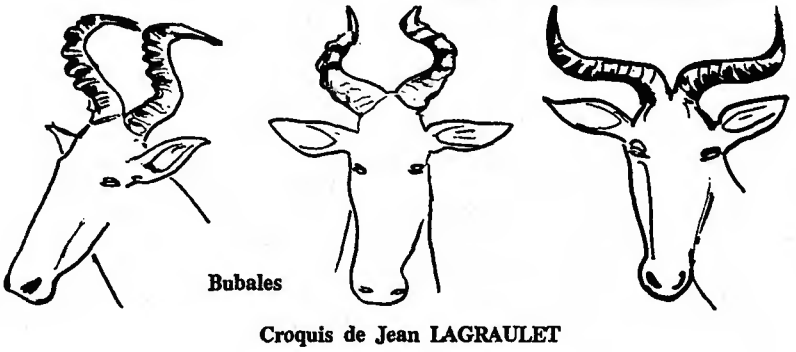

Bubales

Croquis de Jean LAGRAULET

PROJET D'AMENAGEMENT ET D'UTILISATION DE LA FAUNE A NYAMINYAMI : ZIMBABWE

Au Zimbabwe, à proximité du lac Kariba, un projet d'aménagement d'utilisation de la faune au bénéfice des populations locales est en train de voir le jour : le Nyaminyami Wildlife Management Trust.

Nyaminyami est un des 55 districts du Zimbabwe, couvrant 363.000 hectares, incluant les 260.000 ha du parc national de Matusadona. La population, de 35.000 personnes, vit essentiellement d'une agriculture saisonnière. La présence de glossines (mouches tsé-tsé) interdit souvent l'élevage de bétail, à part les chèvres. Quelques pêcheries sont installées à proximité du lac. Cette zone a été classée marginale d'un point de vue agricole. La faune y est encore nombreuse et variée, grâce au Parc National et aux concessions de chasse d'Omay. Ceci pose parfois des problèmes de dégâts dans les cultures. Les populations locales ont tendance à la considérer la faune comme un fléau, bien que la chasse soit une des principales sources de protéines dans la région.

En 1985, le Nyaminyami District Council s'est proposé d'étudier la possibilité de réconcilier les populations et la faune en leur permettant d'en retirer un revenu tel, qu'il leur permettrait non seulement de compenser les pertes éventuelles, mais d'augmenter notablement leur revenu brut ! Plusieurs propositions ont été envisagées :

- Gestion des populations de faune
- Production de viande de gibier lors des opérations d'abattage, et parrallèlement amélioration de la collecte et de la conservation de la viande
- Amélioration de la préparation des peaux et trophées pour en préserver leur valeur marchande
- Développement du petit artisanat
- Préparation d'un plan d'utilisation des sols afin d'optimiser la défense des cultures, actuellement déjà partiellement réalisé.

Pour coordonner ces objectifs, le Council a proposé la création du Nyaminyami Wildlife Management Trust.

Ce comité serait composé des principales autorités locales, des représentants du Département des Parcs Nationaux et de la Gestion de la Faune, des représentants des pêcheries et des agences de développement ayant des projets dans ce district, ainsi que des opérateurs de safari et de tourisme.

L'objectif premier du Trust est d'établir des institutions pour la participation des populations des terres communales d'Omay à la gestion de la faune. Il doit également récupérer les fonds générés par l'utilisation de la faune, et s'occuper de les répartir entre les différents bénéficiaires. Pour l'instant, la gestion de la faune concerne trois aspects principaux : limitation des populations animales sauvages, contrôle des animaux posant des problèmes, et organisation de la chasse touristique (safaris).

Pendant la période de 1982 à 1987, le District a récupéré 40 % des bénéfices réalisés par l'exploitation de la faune sur sa zone, le reste ayant été réinvesti au niveau gouvernemental. Le Trust reconnaitse que la faune représente un atout national, mais il souhaite cependant que cette fraction augmente pour plusieurs raisons :

- amélioration des équipements et services, qui sont très en dessous de la moyenne nationale
- dédommagement des effets néfastes de la faune, ressentis essentiellement au niveau local
- prise en compte des bénéfices "invisibles" déjà générés au niveau du District, comme le tourisme (1,3 millions de Dollars Zimb. pour le Bumi Hills Safari Lodge en 1986) ou les safaris.

Afin de pouvoir continuer à générer une source de revenus importante à partir de la faune, il faudra immédiatement mettre en place une politique de protection du "potentiel". Il faudra, de même, que le fonctionnement du Trust ne consomme pas la majeure partie des fonds reçus, afin de pouvoir participer à la réalisation d'autres actions de développement nécessaires. Le Trust se devra de conserver sa structure de service para-étatique, et donc la totalité de ses bénéfices ne sera pas exclusivement financière (amélioration sociale, économique et écologique entre autres).

Le Trust devra établir lui même sa liste de priorités d'action, en fonction des demandes : notamment création d'emplois et de revenus locaux. A titre d'exemple, voici une proposition de schéma d'action :

- amélioration des techniques de récupération des produits issus de la faune : liaison avec le Département des Parcs Nationaux et les opérateurs de safari, amélioration du transport, stockage du sel, recherche de marché pour les peaux fraîches ...
- visite de petites unités de tanneries au Zimbabwe et Bostwana, notamment celles de niveau artisanal
- établissement d'une tannerie de district, à Chalala, en liaison avec le responsable du Council pour la formation
- recherche de marché pour les peaux tannées
- mise en place d'une industrie de transformation des peaux tannées en objets manufacturés, en liaison avec le Nyaminyami Craft Center....

En même temps, il faudra prendre des mesures pour équiper un abattoir mobile afin de rationnaliser la production de viande.

Sur un plan plus large, ce projet se basera sur le plan d'utilisation des sols réalisé en 1987, notamment au niveau des clôtures, points d'eau et routes.

National Park Department and Wildlife Management. Harare.

Réflexions sur le braconnage en Afrique Centrale

L'Afrique Centrale et en particulier le Zaïre, la République Centrafricaine, le Cameroun et le Tchad, sont encore les pays les plus riches en faune sauvage de l'Afrique francophone. Mais, depuis deux décennies, on assiste à une recrudescence dangereuse du braconnage industriel. Il est important de réfléchir, avant qu'il ne soit trop tard, aux causes et aux conséquences de la destruction de cette richesse naturelle.

Le braconnage peut se définir comme étant l'exploitation illégale de la faune sauvage. Dans les sociétés traditionnelles de la région, la faune sauvage était pratiquement la seule source de protéines. Aussi, son exploitation était réglementée par une série d'interdits et une organisation complexe : certaines viandes n'étaient pas chassées, d'autres interdites aux femmes et aux enfants ou réservées à des initiés. Le braconnage était sévèrement réprimé.

Ces interdits traditionnels peuvent paraître injustes vis-à-vis de certaines catégories de population, mais la disparition de la faune touche maintenant l'ensemble de la population.

En ce qui concerne l'organisation de la chasse, elle pouvait être individuelle ou collective.
Dans le premier cas, c'était un emploi à plein temps, souvent héréditaire. Pour en être digne, il fallait subir un certain nombre d'épreuves. La difficulté et les dangers de la chasse individuelle limitaient donc le nombre de candidats.
Les chasses collectives suivaient des rites complexes, et la répartition de la viande était effectuée selon des règles très strictes. Si ces chasses étaient souvent très meurtrières, les populations avaient inventé avant la lettre, le système des secteurs de chasse tournants, en laissant en repos pendant plusieurs années les territoires chassés.

Ces différentes mesures ont permis aux sociétés traditionnelles de la région de maintenir intact à travers les âges, un patrimoine faunique qui a causé l'émerveillement des premiers voyageurs et colons.

Certains pensent que la faune sauvage était abondante au début du siècle parce que la pression démographique était faible et les armes à feu peu répandues. Cependant:
- Dans le Nord-Est de la République Centrafricaine, la population n'a pratiquement pas évolué depuis deux ou trois décennies. La faune sauvage, en revanche, y a considérablement décru durant cette période.
- Dans cette même région, la population d'éléphants a été réduite de 50 à 75 % en quelques années par des cavaliers soudanais, armés simplement de lances. Dans d'autres régions, des tribus nomades exterminent des troupeaux entiers de gazelles ou d'antilopes avec seulement des filets et des chiens. Les braconniers n'ont nullement besoin d'armes à feu pour détruire la faune sauvage, même si celles-ci leur facilitent la tâche.
L'augmentation de la population et la diffusion des armes à feu n'expliquent pas tout. La destruction des sociétés traditionnelles, qui n'ont pas été remplacées par de nouvelles structures adaptées à la conservation des ressources naturelles, a très certainement joué un grand rôle.

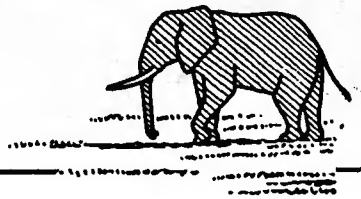

CAUSES, FORMES ET IMPORTANCE DU BRACONNAGE

Fourniture de protéines aux populations rurales

Dans les zones de forêts et de savannes infestées de glossines, le gros élevage domestique est très difficile, voire impossible. Dans ces régions, la faune sauvage représente 70 à 90 % des ressources en protéines des populations rurales et il n'est pas possible de les en priver tant que d'autres ressources n'auront pas été implantées. Gérée rationnellement, la faune sauvage peut assurer une bonne partie du ravitaillement en viande de ces régions.

La législation de tout ces pays autorise, généralement sans formalité et sans frais, la chasse des gibiers non protégés, par des méthodes traditionnelles. Mais, la chasse traditionnelle ayant disparu, les armes à feu se sont répandues dans les campagnes. La règlementation concernant leur utilisation étant contraignante, une certaine forme de braconnage est née. Les deux principales causes en sont les taxes d'abattage (parfois plus élevées que la valeur marchande de l'animal abattu) et les quotas d'abattage (les chasseurs ayant peur de les atteindre rapidement, ne déclarent pas le gibier abattu).
Ce genre de braconnage n'est

cependant pas très dangereux pour la faune locale, dans la mesure où le gibier est destiné à la consommation du chasseur ou de la communauté rurale. Mais, vu le prix élevé des armes à feu, les braconniers ont imaginé quantité d'autres moyens illégaux pour se procurer de la viande sauvage à bon marché, dont certains sont très dangereux pour l'avenir de la faune sauvage (Cf. plus bas).

Braconnage professionnel pour la viande

Ce braconnage, destiné à ravitailler des populations extérieures (marchés des villes, chantiers divers, etc...), est plus préjudiciable que le précédent, car exercé à plus grande échelle. Il faut noter que ce type d'exploitation a été introduit en Afrique par les colonisateurs.

Les causes profondes en sont difficiles à discerner. Ce braconnage n'est pas forcément lié au manque de disponibilité en viande, car il s'exerce partout, même dans des régions où l'élevage du bétail pourrait satisfaire amplement les besoins alimentaires de la population.

Même si la viande de brousse peut être plus chère que la viande d'élevage, par exemple sur les marchés des grandes villes, elle exerce un attrait important sur les consommateurs. En revanche, on peut noter que, pour une société voulant ravitailler ses chantiers, il est plus rentable de se fournir en viande de brousse.

Dans les pays forestiers: Zaïre, Gabon, Congo, Sud du Cameroun, Sud-Ouest de la République Centrafricaine, il existe cependant un déficit important en viande de boucherie. Il pourrait être comblé par des importations, mais il faut s'attendre à ce que la pression sur la viande de chasse s'accroisse d'ici la fin du siècle, si aucune mesure énergique n'est prise à temps.
L'Union Douanière des Etats d'Afrique Centrale (UDEAC) a réalisé une étude approfondie sur l'évolution de l'élevage et de la viande de boucherie et des poissons dans les pays membres de l'union. L'UDEAC estime qu'en 1995, la consommation de viande de bovins des pays membres sera couverte par leur production, mais qu'au plus tard en l'An 2 000, la production, telle qu'elle est organisée actuellement, ne permettra plus d'assurer l'autosuffisance. Dès 1995, la zone deviendra déficitaire en petits ruminants.

A titre d'exemples, en 1986, à Bangui, rentraient deux tonnes de viande de chasse par jour, ce qui représente l'équivalent de 4 000 buffles par an, sans aucun profit pour l'Etat. A Libreville, en 1988, une tonne de viande de chasse diverse était saisie chaque jour par l'administration des Eaux et Forêts.

Braconnage pour les sous-produits

Il concerne surtout les éléphants pour leur pointes d'ivoire, les rhinocéros pour leurs cornes, ainsi que les félins tachetés et les reptiles pour leur peau.

Ce braconnage est extrêmement meurtrier. Les principaux bénéficiaires sont les trafiquants internationaux et les divers intermédiaires locaux. Les bénéfices réalisés leur permettent d'organiser des filières d'évacuation complexes et de soudoyer des responsables administratifs locaux. A titre d'exemple, un éléphant portant deux pointes de 20 kg chacune rapporte davantage qu'une année de travail comme manoeuvre! Les intermédiaires ou collecteurs, eux, gagnent sur les deux tableaux: ils touchent un bénéfice substantiel en vendant les pointes aux bureaux d'achat ou aux trafiquants, et vendent aux braconniers des produits de première nécessité, des boissons alcoolisées ou des armes et des munitions au double de leur prix de revient. Les seuls perdants dans cette affaire sont les états et les populations rurales (conséquences économiques et sociales du braconnage).

De grandes campagnes de sensibilisation ont été menées dans les pays importateurs, pour éviter la disparition de certaines espèces particulièrement menacées. Ainsi, la demande de peaux de félin tacheté a considérablement diminué, réduisant le braconnage et permettant la survie de l'espèce.
Il en est de même pour les peaux de reptiles, bien que les artisans de la région les utilisent encore fréquemment.

En revanche, pour les éléphants et les rhinocéros, la situation est dramatique, du fait de la flambée des prix de l'ivoire. Le commerce de l'ivoire a donné à certains gouvernements l'illusion d'une nouvelle richesse inépuisable et ils l'ont souvent officialisé, tout en fermant les yeux sur le braconnage. Le manque de coordination et de

Ivoire et cornes de rhinocéros

concertation entre états voisins a empêché la mise au point d'une législation commune et efficace. On assiste ainsi, dans certains pays, à une succession de fermetures et de réouvertures de la chasse à l'éléphant.
A la suite d'un recensement aérien des parcs nationaux du Nord de la RCA, réalisé en 1985, Douglas Hamilton estime que 75 % des éléphants de cette région, pourtant intégralement protégée, ont été abattus par des braconniers au cours des 3 ou 4 années précédentes.
La situation du rhinocéros noir, et probablement aussi celle des derniers rhinocéros blancs du Zaïre est encore plus dramatique. On estime que 90 % de la population a disparu pendant cette même période.

L'autruche, bien qu'intégralement protégée dans les pays d'Afrique Centrale, est également sérieusement menacée, car recherchée pour ses plumes, sa graisse et ses oeufs.

Braconnage des animaux vivants

Ce braconnage concerne surtout les singes, en particulier les chimpanzés et les gorilles qui sont très recherchés à l'étranger, pour des expériences médicales, des parcs zoologiques, des cirques ou des particuliers. Compte tenu de l'agressivité des animaux adultes, les jeunes essentiellement, sont recherchés par les braconniers. Aussi, pour se les procurer, ils abattent souvent les mères et d'autres adultes de la troupe. Malgré une protection intégrale par les états de l'OCFSA et par la CITES, et malgré les difficultés de transport d'animaux vivants et bruyants, leur braconnage n'a pu être totalement enrayé et des spécimens sont régulièrement exportés, en particulier par des bateaux grumiers desservant les exploitations forestières de la côte atlantique.
On nous a signalé également qu'au Congo, mais cela se passe également dans d'autres pays de la sous-région, de nombreux gorillons, capturés après le massacre de leurs parents, sont vendus aux résidents étrangers: c'est là une pratique absolument scandaleuse, surtout de la part d'expatriés, car elle encourage ainsi le braconnage intensif d'une espèce intégralement protégée.

Braconnage par les forces publiques

il faut malheureusement signaler que les forces publiques, militaires et autorités administratives pratiquent souvent le braconnage, pour se procurer gratuitement de la viande de chasse. Ce braconnage est très meurtrier, car il est effectué la plupart du temps avec des armes automatiques de guerre qui blessent beaucoup de gibier perdu. Il a de plus un effet déplorable sur les populations rurales qui en sont témoins, surtout, quand il est pratiqué dans les réserves et parcs nationaux.

MOYENS UTILISES PAR LES BRACONNIERS

Les moyens et méthodes utilisés par les braconniers sont extrêmement variés. Ils peuvent être autorisés, mais utilisés contre la règlementation en vigueur:
- abattage d'animaux intégralement protégés, ou de femelles et de jeunes animaux partiellement protégés
- chasse pendant les périodes de fermeture ou dans les aires protégées
- chasse sans permis, ou, pour les détenteurs de permis, abattage d'animaux non autorisés par leur catégorie de permis
- dépassement des quotas autorisés
- chasse de nuit ou à partir d'un véhicule à moteur...

Quelles pratiques illégales utilisent les braconniers ?
Certaines techniques de chasse traditionnelle sont autorisées sans permis, mais uniquement pour le gibier non protégé. Il y a donc aggravation de l'infraction lorsque des moyens illégaux sont utilisés pour abattre des animaux partiellement ou intégralement protégés.

Substances toxiques naturelles :
Elles sont utilisées traditionnellement depuis longtemps, mais sont généralement interdites par les législations modernes.

Produits toxiques d'origine chimique :
Ils se sont répandus récemment avec l'agriculture moderne et ont été utilisés pour la chasse. Après une période très inquiétante, il semble qu'une prise de conscience des graves dangers que représente l'utilisation de ces produits s'effectue.

Les pièges :
Si les pièges traditionnels sont d'utilisation compliquée, l'apparition des cables d'acier vendus sous l'étiquette de cables à vélo, a causé des dégats considérables.

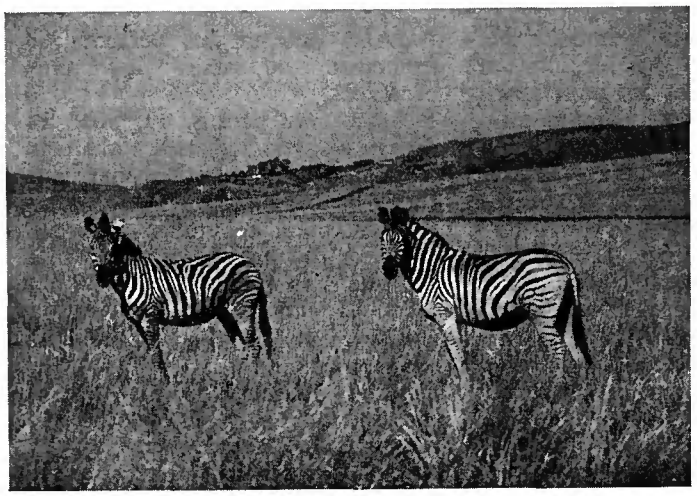

Notons enfin, **la chasse avec des chiens et des filets, la chasse au feu, la chasse avec des armes à feu prohibées** (armes de guerre ou de fabrication locale).

CONSEQUENCES ECOLOGIQUES DU BRACONNAGE

Le braconnage, en détruisant la faune sauvage, détruit les équilibres naturels. L'homme peut parfois les rétablir, mais à un énorme prix, que ne peuvent pas fournir les pays en développement, qui ont d'autres urgences. Aussi, faut-il tout mettre en oeuvre pour éviter d'avoir à affronter de telles situations.

Rôle de la faune dans la propagation des espèces végétales

Les graines de nombreuses espèces végétales sont disséminées par les animaux, en se fixant à la fourrure, aux plumes ou en passant par le tube digestif de certains herbivores. Le pouvoir germinatif de certaines graines peut même considérablement augmenter après passage dans le tube digestif des ruminants.

Ainsi, l'éléphant, généralement considéré comme nuisible en raison de sa taille, joue pourtant un rôle important dans la propagation de certaines espèces, notamment des mimosées.

On peut citer encore les antilopes de savane, qui jouent un rôle capital dans la dissémination et la germination de graines d'acacias.

Les interactions entre espèces animales

Elles sont nombreuses et aboutissent en l'absence de l'homme, à un équilibre. Si celui-ci est rompu, les conséquences peuvent être dramatiques. Par exemple, la disparition du léopard de certaines régions a entrainé une prolifération de babouins, qui est l'une de ses proies préférées. Ces derniers causent maintenant des dégâts considérables aux récoltes.

La destruction de la faune par le braconnage intensif entraîne généralement une dégradation plus ou moins sensible de l'environnement.

CONSEQUENCES ECONOMIQUES DU BRACONNAGE

Elles sont toujours difficiles à chiffrer avec précision, puisque le braconnage est une activité clandestine. Nous ne pourrons citer que quelques exemples significatifs.

Conséquences économiques directes

- Pertes de recettes fiscales pour l'Etat
Elles sont surement considérables, du fait que les braconniers ne payent généralement, ni taxe sur les permis de port d'armes, ni permis de chasse, ni taxes d'abattages. Un recensement aérien, effectué en 1985 dans le Nord de la RCA, dans une zone représentant 10 % du territoire, estime que 8 000 éléphants ont été abattus clandestinement pendant les trois années précédantes. Cela représente une perte pour l'Etat centrafricain de 640 Millions de FCFA (taxes d'abattage, permis de chasses). De plus, cette recette aurait été multipliée par 5 environ si ces animaux avaient été abattus régulièrement par des résidents étrangers, et par plus de 10 si ils avaient été abattus par des touristes chasseurs.

- Pertes pour l'économie du pays
Viande et sous-produits (ivoire, peaux, etc...) sont perdus pour l'économie du pays. En reprenant l'exemple précédent, cette perte est estimée à 15 ou 20 milliards de FCFA.

- Pertes de recettes touristiques
En raison de la raréfaction du gibier, le tourisme basé sur la faune (chasse ou vision) a considérablement baissé dans les pays d'Afrique Centrale.

Les conséquences indirectes du braconnage

Elles sont très difficiles à évaluer; citons:

- Le coût de la reconstitution d'un environnement viable. Cela nécessite des travaux très onéreux et aléatoires, mais si la dégradation du milieu naturel continue, ils deviendront nécessaires.

- Le coût du remplacement d'une source naturelle de protéines animales par l'élevage domestique. Ceci est d'autant plus aberrant que de nombreuses études scientifiques ont montré que, dans certains biotopes d'Afrique, les animaux

sauvages avaient de meilleurs rendements en viande par hectare et pouvaient maintenir une biomasse plus élevée, en raison de leur diversité de tailles et d'habitudes alimentaires.

- **Le coût de la réintroduction d'espèces disparues.** Il est d'autant plus important de lutter contre le braconnage que de nombreux pays africains engagent, ou sont prêts à engager de grosses sommes pour réintroduire dans leurs parcs nationaux des espèces qu'ils n'ont pas pu conserver en temps voulu. De plus, pour un grand nombre de bailleurs de fonds, la faune sauvage est considérée comme un luxe qui ne peut jouer qu'un rôle très minime dans le développement économique et social des pays de la région.

CONSEQUENCES SOCIALES DU BRACONNAGE

De même que les précédentes, dont elles découlent, elles sont très difficiles à estimer car beaucoup de facteurs interviennent.

Conséquences dues aux perturbations de l'équilibre naturel

On peut reprendre ici l'exemple du babouin, proliférant et envahissant les cultures, à la suite de la destruction de son prédateur, le léopard. Chaque espèce joue un rôle, et toute prolifération d'une espèce (pouvant avoir des conséquences sociales négatives) est due, volontairement ou non, à l'intervention de l'homme dans le milieu naturel.

Conséquences dues au gaspillage et à l'exploitation irrationnelle de la faune par le braconnage

Dans certaines régions impropres à l'élevage du gros bétail, la faune sauvage fournit 75 à 90 % des protéines animales aux populations rurales. Le braconnage intensif, risque de supprimer cette ressource naturelle et renouvelable et de forcer les populations à un exode progressif vers des régions plus propices.
Des économistes, ou des experts en développement rétorqueront que, dans les pays développés, la part de la viande de chasse dans l'alimentation est allée décroissant, jusqu'à devenir pratiquement nulle et qu'il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter des conséquences sociales de la disparition de la faune sauvage.
Cependant, cela paraît simpliste, quand on connait les conditions d'existence de nombreuses populations dispersées dans la forêt dense ou la savane, dans des biotopes naturellement impropres à l'élevage du gros bétail domestique.

Pour assurer le ravitaillement de ces populations en viande il faudrait: soit y développer l'élevage domestique, soit leur assurer un ravitaillement régulier en viande de boucherie. Ces deux solutions exigeraient des moyens financiers colossaux, en raison de la dispersion de ces populations à faible densité dans des zones d'accès souvent difficile.

Pour les populations rurales, il reste deux solutions:

- Les déplacer, comme cela s'est fait dans certains pays, pour les regrouper en des lieux plus propices, près des grandes villes ou des axes de communication, avec toutes les conséquences sociales et morales négatives qu'entraînent de tels déplacements.

- Leur assurer un ravitaillement régulier en protéines animales, grâce à une exploitation rationnelle de la faune sauvage et au développement du petit élevage domestique et de la pisciculture familiale.

La première solution n'étant pas du tout envisagée, il ne reste que la seconde qui implique l'éradication du braconnage industriel dans ces régions.

Jean-Paul THOMASSEY

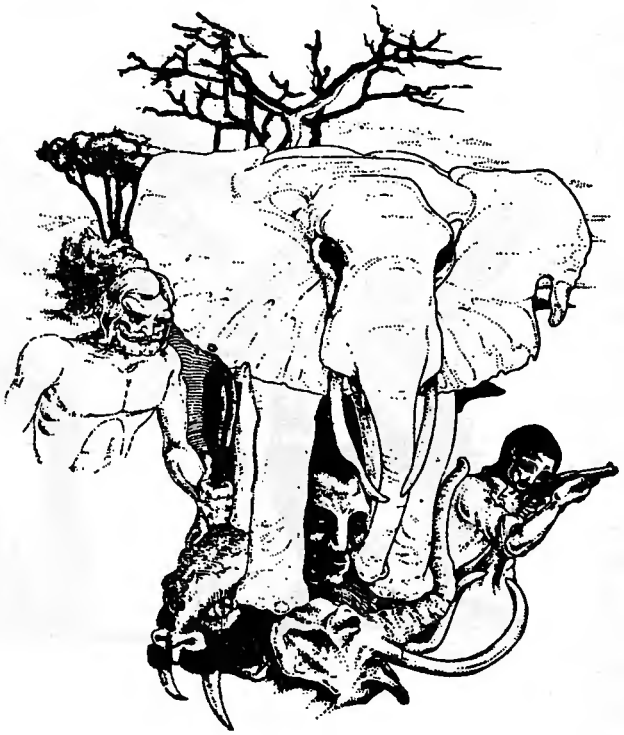

Enquête sur la chasse aux alentours du parc de Kahuzi-Biega (Zaïre)

La zone tampon du Parc National de Kahuzi-Biega au Zaïre est en pleine zone forestière. Quelques villages existent dans cette zone, et la chasse est une des principales sources d'approvisionnement des populations locales.

Un enquête menée conjointement par la GTZ et l'IZCN a été effectuée de Juin à Septembre 1988, pour préciser les modalités de cette chasse et l'impact qu'elle pourrait avoir sur les populations du Parc.

Les résultats montrent que la viande est la principale source de protéines pour les populations locales qui consomment du gibier 2 à 3 fois par semaine. La chasse, au filet, par piégeage ou au fusil, constitue l'une des principales activités de la région. Il est possible de louer un fusil pour une valeur de 3 à 4.000 Zaïres pour deux semaines. Les cartouches sont chères (250 Z l'unité).

Les principales espèces chassées sont les céphalophes (10 par mois et par chasseur en moyenne), les singes (9 par mois et par chasseur), les athérures (7 à 10 par mois et par chasseur) et les rats de Gambie (8 à 16 par mois et par chasseur).
100 % des chasseurs chassent l'athérure, 80 % le rat de Gambie, 70 % les céphalophes, 40 % les singes. Les autres gibiers fréquents sont potamochères, damans et pangolins. La plupart des espèces sont capturées par piégeage, sauf les singes qui sont plus souvent tirés au fusil (l'utilisation de calibre 12 permet d'abattre plusieurs singes avec une seule cartouche).

Autour des villages, les populations animales ont fortement diminué, sauf les athérures et les rats de Gambie. La chasse s'effectue souvent à plus d'un jour de marche des villages, et parfois à l'intérieur du parc. Les chasseurs qui entrent sur des zones appartenant à d'autres villages paient des droits de chasse au chef du village, souvent sous forme de cartouches (20 % de ses cartouches en général, ou 2 à 3.000 Z.). La viande est souvent boucanée sur place, les expéditions de chasse durant plusieurs jours.

Une grande partie du produit de la chasse est vendue le long de la route Bukavu-Itebero : surtout singes, céphalophes et athérures. Le prix d'un céphalophe sur les marchés est 1.000 à 1.800 Z., celui du singe de 5 à 700 Z.. Les chasseurs achètent parfois du gibier dans les villages éloignés de la route et le revendent sur les marchés. des commerçants spécialisés viennent également de zones plus éloignées, et achètent le gibier à bas prix et le revendent 5 fois plus cher sur les marchés citadins (Bunyakiri par exemple).

Les chasseurs ne sont généralement pas au courant de la législation en vigueur, concernant les permis, les périodes de chasse ou les espèces protégées.

Le revenu généré par cette exploitation et la demande en viande de brousse sont tels que cette activité augmente et met sérieusement en danger les populations animales en périphérie du parc, et dans le parc même. S'il est inconcevable d'interdire simplement la chasse, il serait souhaitable d'aménager la législation actuelle au bénéfice des villageois (autoriser la chasse traditionnelle, le piégeage, supprimer la période de fermeture, ...), de réglementer le commerce de la viande de brousse, et de renforcer l'information des populations locales, et les contrôles à proximité du parc.

F.C. MICHEL
A. KABEMBA

Institut Zaïrois pour la
Conservation de la Nature (IZCN)
Avenue des Cliniques n° 13
BP 868 Kin 1
KINSHASA
République du Zaïre

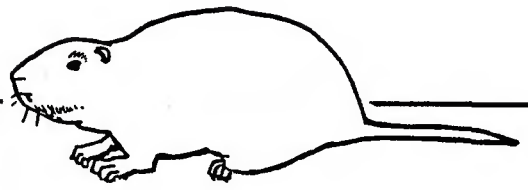

L'ELEVAGE DE L'AULACODE (Thryonomys swinderianus)

L'aulacode décrit depuis 1827 par TEMMINCK a été étudié pendant plus d'un siècle par de nombreux auteurs. Ce n'est qu'à la fin des années 60 que les premières tentatives d'élevage en captivité ont été faites, dans plusieurs pays africains (Bénin, Togo, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, ...). La plupart des essais furent abandonnés en raison de la méconnaissance de la biologie de cet animal.

En 1983, l'élevage de ce gros gibier sauvage spécifiquement africain à potentiel économique très élevé a été entrepris avec une approche plus rigoureuse. Cela nous permet 5 ans plus tard de faire le point : où en sommes-nous ? Quel chemin reste-t-il à parcourir ?

LES TECHNIQUES D'ELEVAGE

Conduite de l'élevage

Deux modes d'élevage en captivité étroite ont été retenus : au sol en enclos et en cage hors sol.

L'alimentation est à base de fourrages verts, foins.

L'accouplement se fait indifféremment en groupe monogame ou polygame.

Plusieurs méthodes sont mises au point pour le diagnostic de gestation de l'aulacodine.

Performances zootechniques actuelles

L'aulacode se reproduit facilement en captivité. La durée de gestation est de 5 mois. L'âge à la reproduction est d'environ 6 mois. Le nombre moyen de jeunes par portée est de 4 avec un sex-ratio de 1:1. Les aulacodeaux, d'un poids moyen de 135 g à la naissance, peuvent être sevrés dès l'âge d'une semaine.

L'adulte atteint au bout d'un an le poids moyen de 3.500 g chez le mâle et 2.500 g chez la femelle. L'indice de consommation reste élevé (5:1), mais est compensé par une bonne valorisation des fourrages grossiers.

Pathologies rencontrées

L'aulacode ne souffre d'aucune maladie spécifique. Toutefois, on rencontre fréquemment des problèmes d'usure anormale des incisives, de la clostridiose et des abcès qui sont souvent liés aux conditions d'élevage. A chacune de ces pathologies, on peut actuellement proposer des solutions appropriées.

Manipulation de l'animal

La contention de l'aulacode à la main reste beaucoup trop risquée et le rend farouche. Il faut avoir recours à une cage de contention malgré les limites qu'elle présente.

L'usage des tranquillisants et d'anesthésiques pour manipuler et soigner les animaux s'avère souvent nécessaire. Il est bien maîtrisé à l'heure actuelle.

Ce rongeur a des formes particulièrement massives, et ressemble un peu à un gros cobaye. Son pelage est brun et hirsute. Sa queue est courte. Les oreilles et le museau sont également courts. Les doigts se terminent par des griffes assez puissantes.

Les aulacodes sont de moeurs nocturnes et vivent en famille ou par petits groupes. Ils séjournent habituellement au voisinage de l'eau et utilisent des terriers d'oryctéropes pour s'abriter. Ils sont excellents nageurs. Ils se nourrissent de feuillages, de fruits, de graines, d'écorces et de racines. Ces animaux rongent même des cailloux et des os très durs pour pallier à l'allongement continu de leurs incisives.

Jean Lagraulet - 1970- Animaux et réserves d'Afrique- Fernand Nathan.

LES PERSPECTIVES

L'objectif final d'ici l'an 2.000 est la création par sélection, d'une souche performante d'aulacodes adaptée à la vie captive et le développement de modes économiques d'élevage. Plusieurs travaux sont en cours :

- Au Bénin, le Projet Bénino-Allemand d'Aulacodiculture (PBAA) a un cheptel de 1.000 têtes. Les études sont axées sur la sélection génétique et la vulgarisation de l'aulacodiculture en milieu rural.
- En Côte d'Ivoire, le Laboratoire Central de Nutrition Animale (LACENA) fait quelques essais sur l'alimentation avec une trentaine de bêtes.
- En France, le Dr. E. ADJANOHOUN a une trentaine d'animaux et étudie la conduite de l'élevage en cage et la reproduction.
- En Allemagne Fédérale, l'Université de Hohenheim installe une colonie d'aulacodes pour des recherches fondamentales en appui au PBAA.

CONCLUSION

"L'aulacodiculture" n'est plus un rêve aujourd'hui, mais une réalité.

Elle ouvre la voie pour l'élevage d'autres espèces sauvages comme les céphalophes (*Céphalopus spp.*), les rats de Gambie (*Cricetomys gambianus et C. emini*) et les francolins (*Francolinus spp.*). Ce modèle illustre une bonne application de la politique d'exploitation rationnelle de la faune sauvage.

En gardant ce régime de croisière, nous pourrons répondre par l'affirmative d'ici trois ans à la question : avons-nous réussi ?

Ephrem ADJANOHOUN
38 Rue du Bois Grammont
33320 Eysines - FRANCE

Guy Appolinaire MENSAH
Untevev Lindenhol 25
D-7412 ENINGEN - U.A.
R.F.A.

Réflexions sur un Projet d'élevage de gibier proposé pour la Côte d'Ivoire

Une société privée française a proposé au Gouvernement Ivoirien un projet d'élevage d'antilopes pour transformer un ranch de bovins en zone d'utilisation de la faune. Aux dires mêmes des promoteurs, ce projet n'est qu'une "expérience", mais, vu son ampleur, ne peut être que préjudiciable aux diverses tentatives de ce genre en Afrique francophone. En effet, ce projet est un excellent exemple de ce qu'il ne faut pas faire.

La zone choisie est une magnifique savane à Rôniers, dans le "V Baoulé", à proximité de Yamoussoukro. C'est une savane herbeuse, entrecoupée de forêts galeries, avec très peu de zones de fourrés. Les pâturages y sont riches (1 UBT par hectare en pâturage annuel). Cette zone est infestée de glossines, et certaines parties du ranch ont dû être abandonnées à cause des trypanosomes qui ont provoqué la mort de nombreux bovins, pourtant trypanotolérants.
Cette zone s'avérait donc excellente pour un élevage de gibier. Mais le projet proposé est tel que peu d'experts lui laissent la moindre chance de succès.

Ce projet est basé sur l'introduction de diverses espèces exotiques afin de constituer cheptel de base. 2.600 animaux devraient être importés en 3 ans du Natal en Afrique du Sud : 600 Elands du Cap, 400 Koudous, 900 Impalas, 400 Nyalas, 300 Blesboks.

- Ces espèces n'ont jamais existé en Côte d'Ivoire, et vivent dans des conditions écologiques totalement différentes. Personne ne sait comment ces animaux réagiront au changement de climat.

- Ces animaux sont essentiellement brouteurs (Elands, Koudous, Nyalas). Que vont-ils manger, dans une des rares savanes herbeuses de Côte d'Ivoire ?

- Les infrastructures prévues pour l'accueil des animaux sont inexistantes: où se fera la quarantaine ?
Les animaux seront-ils directement relachés dans les 15.000 hectares du projet ?
Et comment les surveiller ?

- Les experts vétérinaires consultés ont été réservés quant à la possibilité d'introduction de maladies depuis l'Afrique Australe, et la résistance de ces animaux aux nouvelles conditions sanitaires.

- Les clôtures déjà réalisées font 2,20 mètres de haut. Est-ce assez pour maintenir ces animaux, notamment les koudous, dans les limites du ranch, ou accepte-t-on de les laisser vagabonder à l'extérieur ? Et s'ils s'adaptent, devra-t-on laisser une population exotique s'installer en Côte d'Ivoire ?

- Les promoteurs croient-ils que les 100.000 touristes étrangers prévus viendront spécialement en Côte d'Ivoire pour voir des animaux d'Afrique Australe ?

- Les coûts envisagés (4 milliards de F. CFA) sont-ils acceptables pour une "expérience" à laquelle tous les experts sont opposés ?

Et la déontologie dans tout cela ?

Serge DARROZE

TCHAD

Le Plan Directeur de Lutte contre la Désertification, en préparation depuis 1986 avec le concours du CILSS et de l'UNSO, a été adopté par le Conseil des Ministres au cours de sa séance du 4 Février 1989.

Ce plan définit une stratégie nationale pour lutter contre ce fléau et propose des programmes d'action.

Le Tchad est le dernier pays membre du CILSS à se doter d'un plan national de lutte contre la désertification conforme à la stratégie régionale définie à l'issue du séminaire organisé à NOUAKCHOTT en Octobre 1984. Ce retard a permis aux experts tchadiens et régionaux de tenir compte des expériences, heureuses et malheureuses, des autres pays sahéliens.

Ce plan directeur servira de document de travail pour les services techniques tchadiens et permettra aux bailleurs de fonds institutionnels de programmer et de planifier à long terme leurs interventions.

A cet effet une Table Ronde est prévue à N'Djamena courant 1989.

L'un des principes de base du plan tchadien est de considérer la sécheresse comme une constante et une donnée. Un retour à une pluviométrie proche de la normale, comme en 1987 et en 1988, ne doit pas être l'occasion d'un relachement des efforts mais, au contraire, doit être mis à profit pour réparer les effets catastrophiques de la longue période de sécheresse précédente.

Le deuxième principe de base est que, pour être efficace, toute action de lutte contre la désertification doit être étroitement intégrée dans les systèmes de production des agriculteurs et des éleveurs.

Le plan directeur de lutte contre la désertification ayant été adopté, le Tchad lancera, dès cette année, avec le concours de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et ses Ressources (UICN), sa Stratégie Nationale de Conservation.

J.P. THOMASSEY

MAKOKOO - GABON

Une station forestière de recherches en écologie forestière tropicale. Présentations et publications 1962 - 1986.
Paris - IRET / ECOTROP (CNRS) / UNESCO - 1987 - 52 pages.

Cette petite plaquette avec quelques excellentes illustrations, retrace l'historique de l'état actuel d'un des points de recherche fondamentale sur la forêt dense humide. Vingt-cinq ans de recherches, près de six cent publications recensées, voilà une mine diversifiée de référence sur la biologie et l'écologie de la forêt dense humide gabonaise.

Alain BERTRAND

CHILI

Le Bureau Régional de la F.A.O. pour l'Amérique Latine et les Caraïbes a constitué un Réseau Latino-Américain de Coopération Technique pour les Parcs Nationaux, Autres Aires Protégées, la Flore et la Faune Sauvage.

Ce Réseau est appuyé par le Projet FAO/PNUMA pour la gestion des grands espaces, des zones protégées et de la vie sauvage d'Amérique Latine et des Caraïbes. Le bulletin "Flora y fauna Silvestres" en est la publication périodique.

A titre d'exemple, "Sylvestres" a publié des articles sur l'utilisation ou l'élevage du Capybara (n°2), le caïman (n°3), le iguane (n°4), le guanaco (n°5), le hutia (n°5), le ragondin (n°6), le cervidé (n°6) et a publié des numéros spéciaux concernant divers ateliers ou séminaires, notamment :

- "Stratégies pour la gestion et l'utilisation rationnelle des Capyraba, caïmans et tortues d'eau douce" (San Paolo, Déc. 1987).

- "Gestion des ressources naturelles des zones protégées" (San Carlos de Bariloche, Fév. 1987).

Le projet FAO/PNUMA a également publié les comptes rendus de l'atelier sur la gestion de la faune pour le développement rural, indiquant des spécifications pour l'élevage d'animaux comme les Tortues d'eau, les Caïmans, les Iguanes, le Capybara, le Ragondin, le Guanaco et les Vigognes.

Pour tout renseignements, contacter :
Kyran D. Thelen
Official Régional de la FAO para America Latina y el Caribe
Casilla 10095
Santiago
CHILI Tél : 228 80 56
Télex : 340 279 FAOCHI CK

Bilan du forum des bois tropicaux à Washington

Le 4ème Forum International de l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) a eu lieu à Washington du 10 au 12 Octobre.
23 pays étaient présents. Le président de l'association, Michel Latham (Royaume-Uni) a souligné le rôle de plus en plus important que joue l'ATIBT, grâce à ses conseils et son appui technique aux membres impliqués dans le commerce et l'industrie des produits forestiers tropicaux, ainsi qu'aux agences internationales s'intéressant à l'avenir des forêts humides.
"Notre rôle, a déclaré M. Latham, est de consacrer tous nos efforts **pour que la récolte forestière et la transformation industrielle soient plus efficaces et moins dévastatrices.**" Il a aussi déclaré: "il ne peut y avoir de conservation réelle des forêts tropicales sans leur utilisation".
Les participants au forum ont entendu des rapports, approuvé de futurs projets et recommandé la création d'une nouvelle commission chargée de contrôle et de conseil en matière de protection de la forêt humide, en tant que ressource renouvelable. Les observateurs américains présents ont salué la dernière parution de l'Atlas des bois tropicaux de l'ATIBT.

Info - Afrique Agriculture no 159

RENCONTRES ...

➔ 20 - 24 Février 1989
IFS/ICRAF/IUFRO
Séminaire sur "les arbres pour le développement en Afrique Sub-Saharienne",
Nairobi, KENYA.

Contacter : *Dr. J. BALDENSPERGER*
International Foundation for Science
Grev Turengatan 19, s-14438
STOCKHOLM
SUEDE

➔ 24 - 29 Juillet 1989
"Conférence Internationale sur l'Agroforesterie: principes et pratiques" - Edinburgh, ECOSSE.

Contacter : *Secrétariat,*
Agroforestry Conference
Department of Forestry and Natural Resources
University of Edinburgh
Mayfield Road
EDINBURGH - EH9 3JU
ECOSSE

➔ 6 - 18 Novembre 1989
6ème Conférence Internationale sur la Conservation des Sols.

Contacter : *6th ISCO Conference*
PO BOX 2597
ADDIS ABABA
ETHIOPIE

DEUX NOUVEAUX RESEAUX

* ANDEA

Le réseau africain pour le développement de l'agriculture écologique (ANDEA) a désormais une base au Ghana. Les principaux buts de ce réseau sont l'encouragement à la recherche en agriculture biologique et la diffusion des résultats auprès des agriculteurs. ANDEA encourage l'utilisation de la fumure organique à la place des engrais chimiques et les méthodes de lutte biologique pour remplacer les pesticides. Il préconise aussi la mise en oeuvre d'outillage léger qui préserve la structure du sol et encourage les plantations d'arbres pour lutter contre l'érosion.

ANDEA
PO Box 444. Mamprobi.
ACCRA. GHANA

* GRIDAO

Le Groupe de Recherche et d'Information pour le Développmement de l'Agronomie Oasienne réunit les spécialistes des oasis des différentes parties du monde : pourtour saharien, bassin méditerranéen, péninsule arabique et Chine... Un répertoire des compétences, des plus générales aux plus pointues, a été élaboré. Il comporte déjà 320 noms et permet de répondre aux demandes des projets. GRIDAO a aussi mis au point une bibliothèque de plus de 1 000 références, périodiquement remise à jour. Elle servira de base à un ouvrage sur l'agronomie oasienne rédigé par les spécialistes de chaque domaine (agriculture, eau, élevage...) actuellement en cours de préparation.

Pour faire partie de ce réseau, envoyer des informations ou recevoir de la bibliographie, s'adresser à:
GRIDAO
CIRAD/DSA
BP 5035 34032
MONTPELLIER CEDEX
FRANCE

Infos parues dans SPORE n°19

Répertoire des ONG sylvicoles

Le bureau international du projet arbre a publié la seconde édition pour l'Afrique du répertoire des ONG du secteur sylvicole.

Très utile pour les agents forestiers, les agences nationales ou internationales de coopération et les ONG, ce répertoire comprend plus de 200 profils d'ONG locales ou internationales, des cartes de la couvertures forestière en Afrique, la liste de plus de 100 ressources utilisées par les ONG pour leurs activités sylvicoles et un index par pays des mots-clefs des principaux secteurs d'activités.

ITPC - Non-Gouvemmental Liaison Service
DC2-1103 United Nations
NEW YORK, N.Y. 10017
ETATS UNIS

Info parue dans SPORE n° 19

D'une frontière à l'autre à travers le continent africain

Une nouvelle carte du continent africain vient de paraître. Zones de végétation et reliefs y apparaissent clairement à l'aide d'une gamme de couleurs appropriées. Les plus récents réseaux routiers et ferroviaires, parcs nationaux, ports maritimes et aéroports y figurent.

Cette carte au 1/8 000.000ème est publiée par la maison allemande Kartographischer Verlag Reinhard Rybarsch, spécialisée dans la production cartographique.
Pour se la procurer, écrire à l'adresse suivante :

POSTFACH 2105
Laubenstrasse 3
D - 6053 Obertshausen
bei FRANKFURT am MAIN
RDA

DEUX NOUVEAUX JOURNAUX

"Tropical Forest Science

L'Institut de Recherche de Malaisie publie un nouveau journal international qui regroupera les résultats de la recherche en matière de foresterie tropicale. Les thèmes abordés seront : l'exploitation forestière, production et récolte des produits forestiers, botanique, physiologie, écologie, sols, protection génétique, conservation, mycologie, zoologie, économie, structure du bois...

L'accent sera mis sur l'originalité des recherches et le développement de nouvelles techniques.
Examens critiques, commentaires, hypothèses, brèves communications et courrier seront les biens venus.
Informations auprès de :

The Journal of Tropical Forest Science
Forest Research Institute Malaysia
PO Box 201
KEPONG
52109 KUALA LUMPUR
MALAISIE

NRMS
Natural Resources Management
Support Project.

Le bulletin de l'Agence pour le Développement International (AID), orienté sur l'Afrique, sera publié 3 fois par an. Sont prévus des éditions en langue anglaise et française. Ce bulletin se veut un véhicule d'échange d'informations et d'idées, sur les thèmes de l'exploitation des ressources naturelles et la diversité biologique du continent africain.
Commentaires, suggestions, participation aux 4 récents événements et activités en cours, articles traitant de l'aménagement des ressources naturelles, sont attendus.

Pour recevoir le bulletin et des compléments d'informations :

Editeurs, NRMS Newsletter
14001 Street, NW, Suite 700
WASHINGTON
DC 20005
ETATS UNIS

AUSTRALIAN TREES SHORT COURSE

Trois stages de formation sont proposés en 1989-1990 sur l'écologie, la distribution, la sylviculture et l'utilisation des arbres australiens. Ces stages de 2 semaines et demi comportent lectures, démonstrations, examens de terrains sur les thèmes particuliers de la production et collection des graines, sélection des espèces et des provenances, recherche et commercialisation.

- **Stage 1** - 26 Juin/18 Août 1989.
Flore du Nord et de l'Est australien (*Eucalyptus camaldulensis, E. grandis, E. saligna, E. cloeziana, E. dunnii, Acacia aulacocarpa, A. curiculiformis, A. mangium, Grevillea casuarina.*

- **Stage 2** - 29 Janvier/23 Mars 1990.
Flore du Sud-Est australien : *E. camaldulensis, E. grandis, E. saligna, E. dunnii, E. robusta, E. viminalis, E.regnans, E. nitens, E. globulous, Acacia dealbaba, A. maernsii, A. melanoxylon, Casuarina cunninhamiana.*

- **Stage 3** - 25 Juin/17 Août 1990.
Les régions sèches d'Australie. Outre *E. camaldulensis* et *Acacia aneura*, seront traitées d'autres espèces peu connues en dehors de l'Australie.

Contacts :
Australian Trees Short Course
ANUTECH Pty Ltd
Australian National University
PO BOX 4 GPO
CAMBERRA - ACT 2601
AUSTRALIE

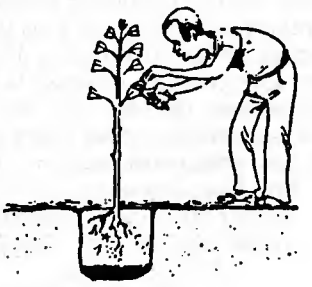

AGROFORESTERIE

Du 8 au 26 Mai 1989, l'ICRAF (Conseil International pour la Recherche en Agroforesterie) organise un stage sur la recherche pour le développement en agroforesterie, à l'attention des chercheurs des institutions nationales des pays en développement. Objectif : mettre en place des recherches pour développer des systèmes et des techniques adaptés aux conditions locales.

Contacter :
J. WAHOME - ICRAF
PO Box 30677
NAIROBI
KENYA

Des stages selon vos besoins : de la graine ... au bois débité.

Le Réseau **"Formations Forêt-Bois"** qui regroupent 8 établissements de formation, organise des stages pour les forestiers des pays en voie de développement.
Ces formations à la carte sont mises en place à la demande d'un projet forestier, en accord avec l'administration forestière du pays d'origine.

Durée, niveau et contenu des stages sont à définir entre le projet demandeur et les responsables du Réseau "Formation Forêt-Bois".

Exemple : fabrication de charbon de bois, fabrication d'outils d'exploitation, sylviculture, amélioration de peuplements, techniques d'abattage, de façonnage, transformation du bois, etc...

Ces parcours de formation peuvent être individualisés ou effectués par groupes. Ils sont organisés en France.
Adressez vous à : **l'Association Forestière Internationale - Réseau de "Formation Forêt-Bois" - Responsable M. LESCOP - CFPPA de Crogny - 10210 CHAOURCE - FRANCE - Tél : 25-40-12-50.**

Agropolis propose ...

Formations professionnelles, séminaires spécialisés, stages audiovisuels, dans de nombreuses spécialités.
AGROPOLIS, pôle international d'Agronomie Méditerranéenne et Tropicale, réunit l'ensemble des établissements d'enseignements et de recherche qui exercent leurs activités dans le domaine de l'agronomie, de l'ingénieurie agro-alimentaire et du développement rural.
Ces établissements proposent un programme d'activités de formation continue, de 4 à 20 semaines, ainsi que des séminaires, dans plusieurs spécialités.
Exemples :

- fertilité et fertilisation des sols en région chaude: 4 semaines - CNEARC.
- organisation de la protection des végétaux: 5 semaines - CNEARC.
- aménagement d'un terroir et lutte contre l'érosion: 5 semaines - CNEARC.
- étude du milieu tropical (du 3/10/89 au 9/12/89): 10 semaines - CNEARC.
- séminaires :
  . Ecosystèmes et aménagements: 10 jours à 2 semaines - ENGREF
  . Economie et développement: 4 jours - CNFDCI.
  . Communication et audiovisuel: 1 semaine - CNEARC.

AGROPOLIS : 9 Place Viala, 34060 MONTPELLIER CEDEX, FRANCE.

CNEARC : Avenue du Val de Monferrand, BP 5098, 34033 MONTPELLIER CEDEX, FRANCE.

ENGREF : Avenue du Val de Montferrand, BP 5093, 34033 MONTPELLIER CEDEX, FRANCE.

CNFDCI : 2 Rue Saint Pierre, BP 2048, 34024 MONTPELLIER CEDEX, FRANCE.

Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement rural dans le Tiers Monde.

Le G.D.R.D.
soutient les initiatives des migrants d'Afrique de l'Ouest pour le développement rural de leur zone d'origine.

Il propose en France :

- des stages de formation professionnelle à la préparation de projets :

- des formations spécifiques de migrants préparant une réinsertion dans le cadre d'un projet

- des appuis à l'élaboration de projets.

Plusieurs stages de formation agricole, adaptée à l'Afrique sont organisés du 3 Juillet au 22 Décembre 1989:

- Gestion de projets : du 31 Juillet au 11 Août 1989

- Arboriculture : du 9 Octobre au 20 Octobre 1989 (les arbres fruitiers, les haies, le rôle des arbres en Afrique).

GDRD
8 Rue Paul Bert
93300 AUBERVILLIERS
FRANCE *Tél : 48-34-95-94.*

L'ARBRE à PALABRES

M. Jacques DUBREUIL, Inspecteur Général des Eaux et Forêts, adhérent à l'association SILVA nous a adressé de nombreux commentaires à propos du numéro précédent concernant le voyage/séminaire au Sénégal.
Nous vous faisons part de quelques unes de ses réflexions...

A propos les plantations en régie, ...

..."Puisqu'on évoque le passé et beaucoup d'échecs, on peut rappeler qu'on a longtemps voulu cantonner les forestiers sur les sols à "vocation forestière", c'est-à-dire ceux sur lesquels, pratiquement rien ne pouvait pousser. Il a fallu du temps avant de faire admettre qu'il n'était peut-être pas stupide de consacrer quelques bons sols à des plantations forestières pour obtenir des produits dont on avait un réel besoin.
On peut également rappeler que l'arbre peut donner de bons résultats même sur sol pauvre s'il y a un important volume de sol à utiliser.
Le système radiculaire des arbres des zones tropicales sèches est capable de prendre un grand développement pour répondre aux besoins de l'arbre.
La bonne venue des plantations d'acacia de Mbidi, faites la plupart pendant les années sèches, en est un bon exemple".

- Le reboisement des dunes :

"La réussite du reboisement des dunes est en effet un cas très particulier qui ne doit pas être extrapolé à d'autres sites car :
- Casmarina fixe l'azote de l'air et compense ainsi, en partie, la pauvreté du sol,
- Le bord de mer, à pluviométrie égale, est moins aride que l'intérieur (rosées assez fréquentes),
- Il y a, tout le long de la côte entre Dakar et Saint Louis, une lentille d'eau douce à faible profondeur qui est utilisée par les filaos et pour le maraîchage".

- Plantations en régie ou plantations villageoises ?

Il faut continuer à planter en régie, à titre d'exemple, quand les techniques et les essences sont bien connues, à titre expérimental, lorsqu'une technique demande à être précisée ou lorsque le choix de l'essence n'est pas évident.

Plantations privées, sylviculture villageoise, agroforesterie, tout cela est à faire mais doit être fait sérieusement.
Il y a quelques années, on parlait moins d'agroforesterie mais beaucoup de plantations villageoises, collectives ou individuelles. C'était tout à fait à la mode, et on en voyait partout.
Dans un pays du CILSS que je visitais, j'ai vu une plantation villageoise installée sur gravillon latéritique à l'état pur. Il ne s'agissait pas de mauvaise volonté de la part du village, mais la densité de population était telle que toutes les terres utilisables l'étaient déjà et qu'il n'y avait pas d'autres endroits disponibles. Ceux qui avaient conseillé la plantation, n'y avaient pas pensé.
Heureusement la clôture avait été faite en grillage et n'avait pas été la cause d'un déboisement supplémentaire.
Actuellement, c'est l'agroforesterie qui est à la mode, et certains veulent en faire partout, jusque dans des régions forestières où il n'y a pas plus d'un ou de deux habitants au km². Est-ce sérieux ?".

M. Jacques DUBREUIL
70 Boulevard de Port Royal
75005 PARIS
FRANCE

Supplément à SILVA

Directrice de Publication
Claire VIGNON

Secrétaire de Rédaction
Muriel PERRIN

Dessin Couverture
Isabelle GIRAUDY

Imprimeur
Louvel-Martin
17 rue Emile Zola
94130
Nogent sur Marne

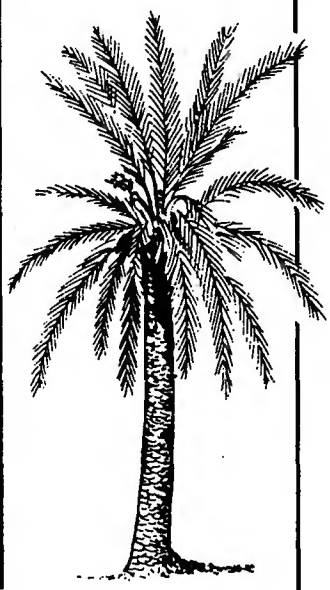

SECRETARIAT DU RESEAU ARBRES TROPICAUX
21, Rue Paul Bert
94130 NOGENT SUR MARNE - Tél : 48.75.59.44